

AREA

Association Recherche Éducation Action

RAPPORT D'ACTIVITE 2022



Photos et graphiques : Tous droits réservés AREA.

TABLE DES MATIERES

1.	QUI SOMMES-NOUS ?	5
1.1	Présentation d'area	5
1.2	Nos Principes d'action	5
1.3	Vie associative	6
1.4	Réseaux associatifs	7
1.5	Communication	7
2.	CONTEXTE D'INTERVENTION ET PERSONNES ACCOMPAGNEES	9
2.1.	Le contexte institutionnel à Montpellier	9
2.2.	Démographie et évolution des sites d'intervention	9
2.3.	Présentation des squats et bidonvilles où AREA intervient	12
2.3.1.	Le bidonville de la banquière	12
2.3.2.	Le bidonville de Zénith-le-Retour	12
2.3.3.	Le squat/bidonville du Millénaire / Marconi	13
2.3.4.	Le squat / bidonville « La Ferme / IKEA »	13
2.3.5.	Squat et bidonville TGV Sud / domaine de Barlet	13
2.3.6.	Le bidonville avenue de Maurin	14
2.3.7.	Le bidonville de « La Languedocienne »	14
2.3.8.	Le bidonville « SkatePark »	14
2.3.9.	L'hébergement d'urgence et les prises en charges hôtelières	15
3.	L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL GLOBAL	16
3.1	Sante	16
3.1.1	Un programme de médiation sanitaire inter-associatif squats et bidonvilles	16
3.1.2.	Taux de couverture santé	18
3.2	L'insertion socio-professionnelle	19
3.2.1.	Un taux d'emploi toujours en hausse, et des contrats plus stables	19
3.2.2.	Emploi et Genre	21
3.2.3.	Cours de français langue étrangère et alphabétisation	22
3.3.	Hébergement, mise à l'abri et Logement	23
3.3.1.	La demande d'hébergement et de logement adapté auprès du SIAO.	23
3.3.2.	Entrées en hébergement et logement adapté : des besoins mal pris en compte	24
3.3.3.	Une nouvelle solution d'hébergement : l'habitat intercalaire, retours sur les expérimentations des « Violettes et des « Grèzes »	26

4.4	L'enfance.....	31
4.4.1	Protection de l'enfance : des avancées trop peu nombreuses.....	31
4.4.2	La médiation scolaire.....	33
4.4.3	Le projet « espace intervalle » : l'animation collective en soutien du travail social....	38
4.	CHANGER LE REGARD.....	43
4.1.	Recherche-Action : la ville et ses biffin.es.....	43
4.2.	Intervention dans le Master 2 de Sociologie.....	44
<u>4.3.</u>	Intervention dans les formations de travail social.....	45
	Table des acronymes.....	47

1. Qui sommes-nous ?

1.1 PRESENTATION D'AREA

Notre association a pour objet la lutte contre les inégalités sociales et l'exclusion. Cet objet se décline à travers la réalisation d'actions concrètes en faveur de l'égalité des chances ainsi qu'à travers une fonction d'expertise, notamment la réalisation d'études en sciences sociales.

L'action d'AREA auprès des personnes en situation de grande précarité s'envisage dans cette double perspective : une action de terrain de lutte contre l'exclusion prolongée par la réflexion en sciences sociales.

Notre association intervient depuis 2016 auprès de personnes vivant en squat et bidonvilles en proposant un accompagnement social et éducatif global : accès à un parcours de soin, insertion socio-professionnelle, scolarisation et enfance, et enfin hébergement et logement.

Dans le cadre des deux axes du projet d'AREA, notre action en 2022 s'est articulée en 5 projets principaux :

- L'accompagnement social et éducatif global proposé aux habitant.es des squats et bidonvilles, et dans ce cadre l'intervention sur le dispositif des « violettes » où les habitant.es des bidonvilles de Pablo et Nina Simone ont été un temps hébergés.
- La médiation scolaire
- Le projet d'actions d'animation collectives Intervalle
- L'animation de la vie quotidienne dans l'habitat intercalaire des Grèzes
- La recherche-action menée sur la ville et ses biffin.es

1.2 NOS PRINCIPES D'ACTION

Dans le cadre de ses actions, notre association accorde une importance prépondérante aux principes suivants :

- **La libre adhésion.** Chacun est libre d'adhérer, d'ignorer ou de refuser la relation proposée par l'association. Ce principe recouvre deux formes principales : accueillir et aller à la rencontre par l'« aller-vers » où l'offre de relation précède la demande.

- **Favoriser la participation active des bénéficiaires** : partir de la demande, impliquer les bénéficiaires dans la réalisation des actions. « Faire avec » et non « faire pour ».
- **L'objectif du travail social est le droit commun.** Il s'agit notamment de prêter attention à ne pas dupliquer des dispositifs ou des actions existantes, mais à favoriser le partenariat avec des associations proposant des actions adaptées.
- **Bienveillance et confidentialité.** Porter sur les personnes accompagnées, mais également les professionnels et les bénévoles, un regard compréhensif, sans jugement de valeur a priori, en souhaitant le bien-être de la personne et en y veillant. La confidentialité permet l'élaboration d'une relation de confiance avec la personne accompagnée.
- **Égalité sociale et égalité hommes-femmes.** L'association AREA a pour objet la lutte contre toutes les inégalités et notamment celles reposant sur l'origine des personnes, leur apparence physique, leur santé, leur orientation sexuelle, leur âge, leurs opinions politiques. Une vigilance particulière est accordée aux inégalités fondées sur l'origine sociale des personnes et leur genre.

1.3 VIE ASSOCIATIVE

En 2022, 33 personnes ont adhéré ou renouvelé leur adhésion à notre association. L'adhésion est gratuite. En dehors des bénévoles et des membres du CA qui s'engagent dans le cadre de nos actions, le statut de membre adhérent de soutien démontre une adhésion au projet et permet d'y sensibiliser.

- **Conseil d'Administration et Assemblée Générale**

La gouvernance de l'association est assurée par des bénévoles.

Au 31.12.2022 le CA est constitué de :

- **Aude CHARLES-GERVAIS**, Éducatrice spécialisée, Présidente
- **Denis FLEURDORGE**, Maître de conférences en sociologie, HDR, Secrétaire
- **Souad HAJJI**, Directrice des Affaires Financières adjointe et responsable Asset Management, Trésorière
- **José LAGORCE**, Travailleur social, par ailleurs salarié de l'association
- **Estelle TRUMEAU**, Psychologue clinicienne
- **Lou NEGRELL**, Éducatrice spécialisée

En 2022, le conseil d'administration dans sa totalité s'est réuni 5 fois.

Une assemblée générale réunissant les membres de l'association s'est tenue le 07/10/2022 dans les nouveaux locaux d'AREA.

Différentes questions qui n'appellent pas de vote de l'assemblée générale ont été discutées, en faisant participer les membres à un débat mouvant. Les thèmes ont par exemple été : l'outil « intercalaire » pour le logement ou l'hébergement, ou encore se questionner sur le public qu'AREA

accompagne. Les échanges entre adhérent·es se sont révélés très riches.

- [Salarié.es](#)

Fin 2022, l'équipe salarié·e comprenait 7 travailleurs et travailleuses sociales, soit 6.8 ETP de travail social sur l'année. A ceci se rajoute un poste de directrice.

1.4 RESEAUX ASSOCIATIFS

Nous sommes membres de [l'URIOPSS Occitanie](#), association qui unit les associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, et du [Collectif National Droits de l'Homme Romeurope](#), structure militante qui regroupe citoyen·nes et associations qui ont pour objectif commun le soutien et la défense des droits des personnes vivant en bidonville, squat ou autres lieux de survie en France.

AREA a participé tout au long de l'année 2022 à un travail inter-associatif avec la Fondation Abbé Pierre, Médecins du Monde, la Cimade et Quatorze dont l'objectif était de faire porter aux institutions une stratégie ambitieuse de résorption des bidonvilles « [Montpellier Zéro Bidonville](#) ». L'association Quatorze a pris une position de « facilitation » entre associations et institutions avec pour objectif de faire porter à ces dernières le projet d'une « résorption douce ».

1.5 COMMUNICATION

- Réseaux sociaux

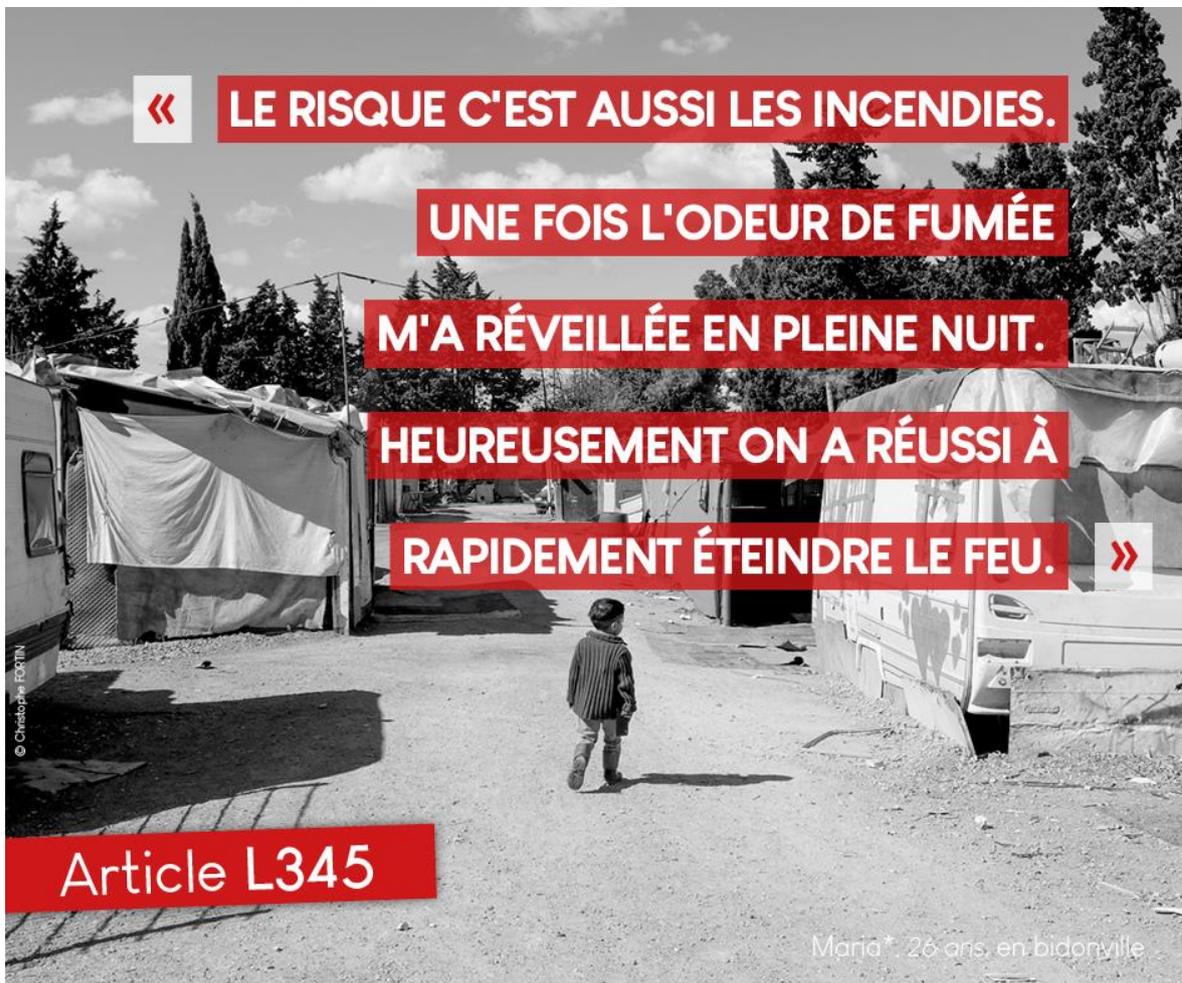
Le [compte facebook](#) créé en mars 2020, est alimenté par des nouvelles sur nos actions quasi-hebdomadairement et est aujourd'hui suivi par un milliers de personnes. Les publications peuvent toucher jusqu'à 2000 internautes (recherches de bénévoles par exemple)

[Un compte instagram](#) a été créé en fin d'année, mais son audience est encore balbutiante.

- Site internet

Le site internet www.area-asso.org se veut un outil de sensibilisation au travail social et à la question des bidonvilles. Il nous permet une visibilité non négligeable pour une petite structure comme la nôtre.

- Une campagne de mobilisation sur la pénurie de places d'hébergement d'urgence « L3451 » a été initiée par AREA, La Cimade, Fondation Abbé Pierre, Médecins du Monde, Secours Catholique - Caritas France. [L'objectif était d'interpeller les pouvoirs publics](#) et de mobiliser à travers une campagne d'affichage, des posts sur les réseaux sociaux, des interventions dans les médias.



2. CONTEXTE D'INTERVENTION ET PERSONNES ACCOMPAGNEES

Pour plus d'informations concernant les personnes vivant en bidonvilles, voir notre site internet : [« Roms », « gens du voyage », « personnes vivant en bidonvilles », de qui parle-t-on ?](#) ou [pourquoi nous parlons de bidonvilles](#)

De manière générale, les expulsions d'août, septembre et octobre 2021 ont donné lieu à une atomisation des sites. Nous constatons également un renforcement des emprises et rapports de force entre les habitants ainsi qu'à une précarisation des conditions de vie sur les nouveaux sites qui se sont créés. Ainsi, les ruptures et les reconfigurations familiales, le décrochage scolaire, les difficultés administratives et d'emploi ont accru la vulnérabilité des personnes.

2.1. LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL A MONTPELLIER

Depuis 2015, le travail partenarial entre les associations et la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS, anciennement DDCS) a permis la mise en œuvre d'un projet coordonné d'insertion des personnes vivant en bidonville. Depuis 2016, chaque lieu de vie identifié « bidonville » a une association référente chargée de mettre en œuvre un accompagnement social global.

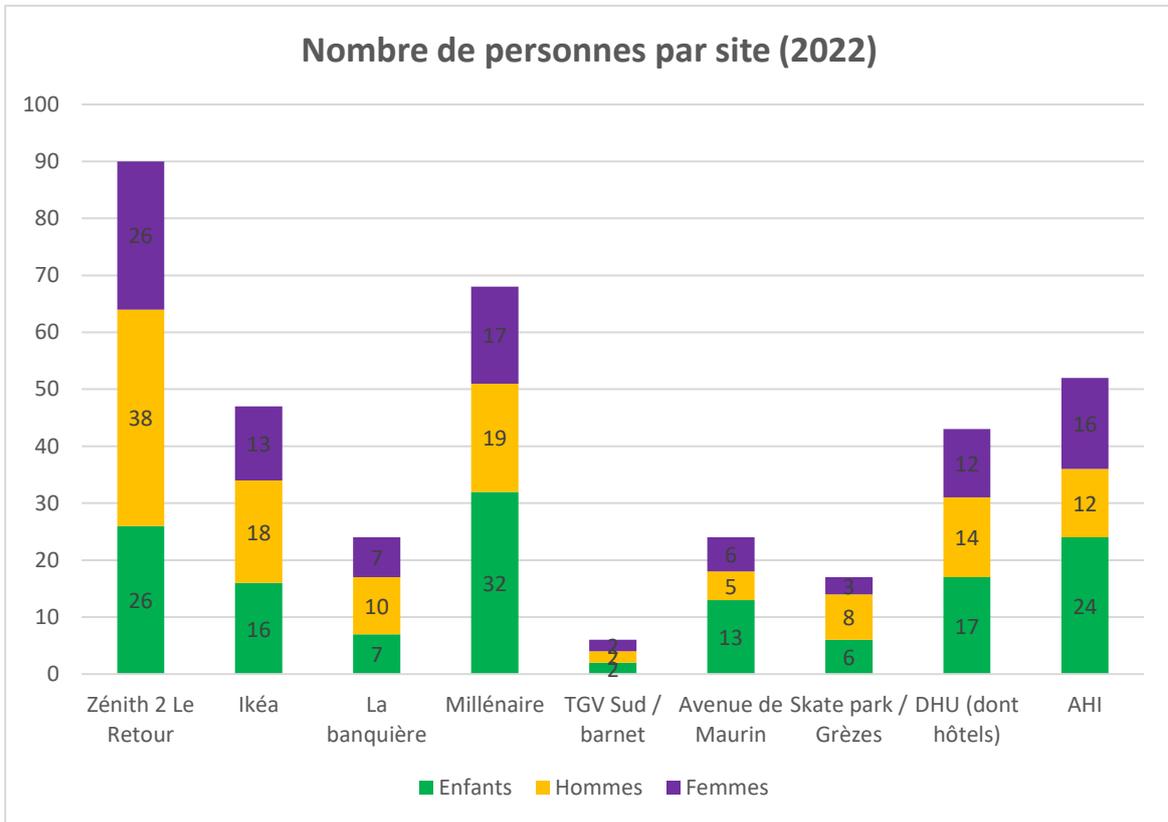
Les différents projets et programmes financés ont permis une réelle évolution de la situation des personnes vivant en bidonville. Jusqu'à août 2021, cette dynamique d'insertion était appuyée par une relative stabilité des bidonvilles. Cette politique préfectorale basée sur un moratoire concernant les expulsions de bidonvilles a brusquement évolué. Néanmoins un travail de conventionnement entre l'État, la Ville et la Métropole de Montpellier ainsi que la Fondation Abbé Pierre doit aboutir en 2023 à la signature d'une convention engageant les institutions sur une « résorption apaisée », soucieuse des besoins des personnes.

C'est dans ce contexte qu'AREA intervient auprès d'un peu plus de la moitié des personnes concernées par la problématique.

2.2. DEMOGRAPHIE ET EVOLUTION DES SITES D'INTERVENTION

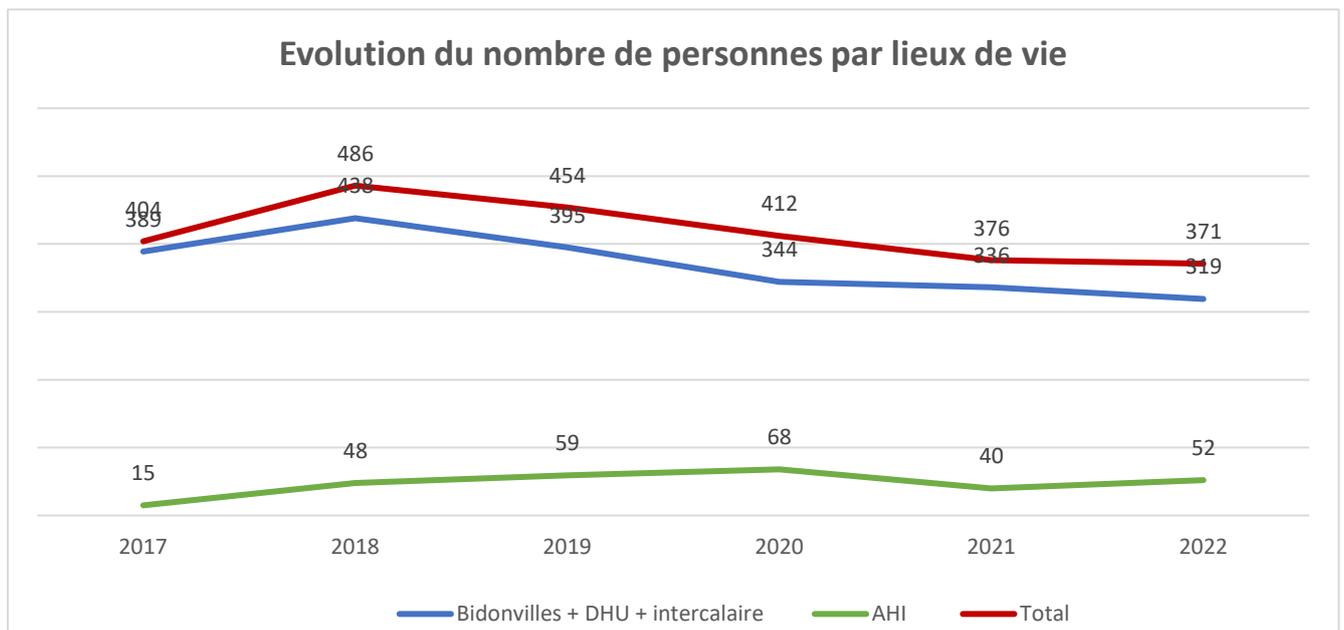
En décembre 2022, AREA accompagnait 128 ménages (soit 371 personnes), réparties entre des bidonvilles, les dispositifs d'hébergement d'urgence (et hébergements intercalaires), ou des dispositifs AHI.

En effet, AREA continue l'accompagnement de 16 ménages (52 personnes) ayant accédé à un hébergement ou logement adapté porté par les structures d'Accueil Hébergement Insertion (AHI) dans le cadre du SIAO. **Ces ménages ne sont pas comptabilisés dans les données qui suivent concernant l'accès à l'emploi, la santé ou la demande de SIAO.**



Nous comptabilisons comme directement concernées par l'habitat en bidonville les personnes qui y vivent ou qui y vivaient mais étaient à la date du 31/12/2022 prise en charge dans le dispositif d'hébergement d'urgence (DHU) ou en habitat intercalaire. Ces prises en charges sont rarement pérennes, et lorsqu'elles se font en hôtel ne sont pas adaptées à la vie familiale (absence de cuisine par exemple) si bien qu'elles induisent souvent des aller-retours avec les bidonvilles.

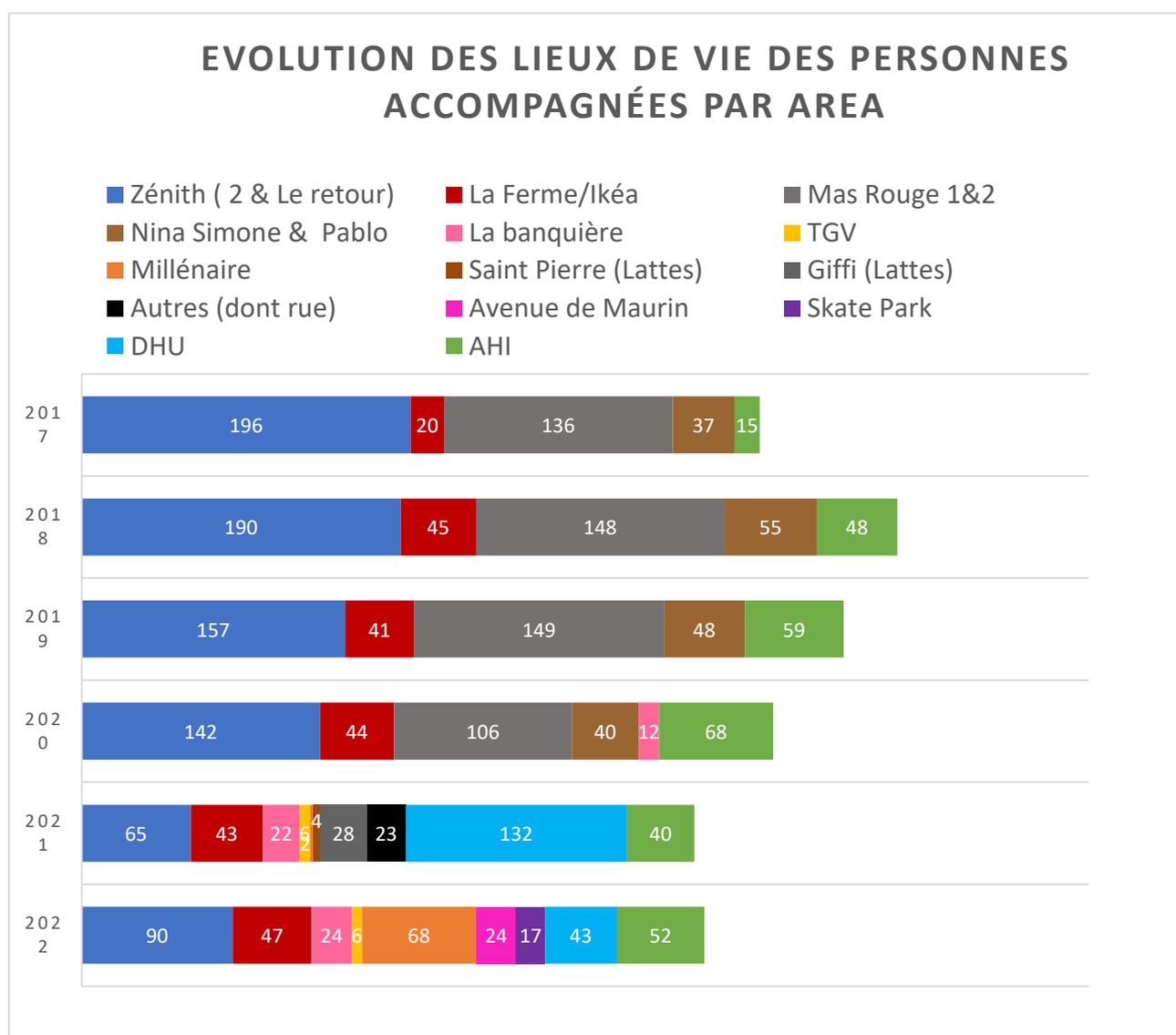
Au 31/12/2022, nous comptabilisons 112 ménages concernés par l'habitat en bidonville, soit 319 personnes. Parmi ces personnes, 200 adultes et 119 enfants.



- **Conséquences des expulsions de 2021**

En 2021, cinq des 6 bidonvilles sur lesquels intervenait AREA ont été expulsés, soit 80 % des personnes accompagnées.

Pour autant le nombre de personnes concernées par l’habitat en squat ou bidonville reste stable. Fin 2022, l’équipe d’AREA intervient sur 6 bidonvilles soit le même nombre de site qu’avant les expulsions. Cependant de nombreux sites ont été re-crées, expulsés / désertés : les graphiques traduisent cette multiplication des sites.



- De nombreux habitant-es ont été pris en charge par le Dispositif d’Hébergement d’Urgence (DHU), et les ménages ont été éparpillés dans plus d’une dizaine d’hôtels différents en 2021. Cependant, la plupart en 2022 sont retournés en bidonvilles, même si une minorité a pu accéder à un relogement via des dispositifs spécifiques mis en place lors des expulsions (5 ménages, 21 personnes)

- De nouveaux bidonvilles se sont créés.
- Les expulsions ont accentué les emprises et les rapports de domination. Cherchant des solutions, les plus vulnérables ont eu recours à l'usure, au travail pour d'autres, ou au paiement en échange de l'installation sur un nouveau bidonville. En parallèle nous devons travailler à reconstruire le rapport de confiance puisque nous n'avons pas pu empêcher les expulsions, voire pour certains nous en sommes peut être complices.

2.3. PRESENTATION DES SQUATS ET BIDONVILLES OU AREA INTERVIENT

2.3.1. Le bidonville de la banquière

Il s'agit d'un petit bidonville éloigné des habitations et transports en commun à proximité de la gare TGV Sud. La moitié des ménages ont un SIAO en cours. La dynamique globale des expulsions a vu se répercuter une augmentation des habitant.es sur le site. Les questions relatives au traitement des ordures ménagères restent problématiques, aussi bien du côté des habitants-es que de la métropole. L'éloignement du site et la difficulté d'accès au transport en commun complexifie le maintien de la scolarité, de l'inclusion des jeunes, de l'accès aux loisirs et globalement aux démarches d'insertion.

2.3.2. Le bidonville de Zénith-le-Retour

Ce nouveau bidonville s'est créé en septembre 2022, à la suite de l'expulsion du site de Zénith 2. Le bidonville de Zénith 2 existait depuis 2009, soit 13 ans !

En septembre 2021, avant les expulsions, nous intervenions sur le site depuis 6 ans, et un projet de sanitation était également en cours, cofinancé par la Fondation Abbé Pierre, La Mairie et l'Etat. La première phase de diagnostic avait été finalisée.

Cette dynamique balayée, peu de temps après l'expulsion des habitant-es se sont ré-installé.es à proximité du terrain initial, gardant le même raccord à l'eau (qui est bien plus éloigné) et décalant les raccords électriques sur les poteaux proches.

Au sujet du type d'habitation, il s'agit majoritairement de caravanes regroupées par ménages et familles. Il y a pour l'instant peu de cabanes comme nous pouvions l'observer sur Zénith 2. En effet, les habitant-es n'osent plus construire et « s'installer » par peur de tout perdre si une nouvelle expulsion survenait. Les conditions de vie y sont particulièrement précaires.

Les problématiques qui étaient présentes à Zénith 2 se sont déplacées à Zénith-le-retour : l'activité d'éco-recyclage, qui facilite l'insertion n'est toujours que peu pratiquée. Dans le cadre d'activité de ferrailage, certains ménages sont toujours dans un rapport de « sous-traitance » voire d'emprise par rapport à ceux qui leur délèguent le ramassage de métaux dont ils organisent ensuite la vente. L'éloignement du site et la difficulté d'accès en transport en commun reste un problème.

Nous observons au premier trimestre 2022 que le site de Zénith Le Retour a rapidement doublé de volume avec des configurations inédites. Y vivent à la fois des personnes issues du DHU des violettes, originaires du bidonville de Nina, des anciens habitants de Mas Rouge 1, ou des personnes ayant quitté leurs hôtels ou quelques ménages qui conservent « au cas où » une caravane sur site malgré

une prise en charge hôtelière.

Nous amorçons par conséquent une dynamique de travail renforcée sur ce site avec une présence quasi-hebdomadaire, notamment auprès des enfants dans le cadre de notre projet « Espace Intervalle ».

2.3.3. Le squat/bidonville du Millénaire / Marconi

Ce nouveau bidonville et squat est habité par des personnes expulsées du bidonville du Mas Rouge 1 et 2. Certains ménages ont pendant quelque mois vécu sur le bidonville « Giffi » à Lattes, avant de rejoindre Millénaire, de crainte d'être expulsés.

Le site comprend un grand bâtiment, ancien centre de production départemental de produit pharmaceutiques et/ou chimiques, ainsi qu'une large bande de terre accueillant des caravanes et des baraques. Le bâtiment a été investi par des espaces d'habitations, de cuisines communes et de zone de stockage pour l'éco-recyclage.

La dynamique sur le site est difficile à cerner par notre équipe pour cause du climat de méfiance dû à la précédente expulsion. Nous sommes en train de reconstruire une relation de confiance.

2.3.4. Le squat / bidonville « La Ferme / IKEA »

Le site de la Ferme est un Mas en périphérie de la ville occupé par des familles. L'équipe d'AREA y intervient depuis 2019, mais connaissait certaines familles qui vivaient auparavant sur d'autres bidonvilles.

La bâtisse, en relatif bon état, se détériore avec le temps. Elle permet à plusieurs ménages d'avoir un espace de vie. Cet espace est complété par une dizaine de cabanes dans la cour. Les habitant-es sont raccordés à l'eau et à l'électricité. Néanmoins la gestion des ordures ménagères est un réel problème.

Les rapports d'emprise sont ici aussi un sujet.

Par ailleurs, bien que non concernée directement par les expulsions, le site a grandi, accueillant des personnes du bidonville de Mas Rouge 1 restées sans solution d'hébergement.

2.3.5. Squat et bidonville TGV Sud / domaine de Barlet

Ce petit site regroupe 3 ménages : 2 issus de la même famille qui ont quitté le site de la Banquière à la suite d'un conflit et un ménage en provenance du bidonville « Bonnier de la Mosson », arrivé à la suite de difficultés familiales.

La métropole, propriétaire du terrain l'utilise pour le stockage de 2 grands containers. Le site dispose d'une réserve d'eau naturelle (puits). Pour l'électricité, le branchement s'est fait d'un poteau électrique adjacent au site. Le site est bien tenu et le climat paisible.

2.3.6. Le bidonville avenue de Maurin

Dès le début du mois de septembre 2022, nous prenons connaissance de l'installation de familles sur ce site. Il s'agit initialement de 5 foyers connus et accompagnés par AREA, qui ont trouvé là une solution de repli, après une période d'errance et à la suite d'une fin de prise en charge en hébergement d'urgence ou aux Violettes. Toutes ces familles vivaient précédemment sur les sites évacués de Nina Simone ou Mas Rouge 1.

Après de graves inondations à l'automne 2022, et un épisode cévenol qui ravage le site, les habitant.es le quittent, en état de choc.

Quatre foyers se mettent immédiatement à la recherche d'un nouveau terrain et s'installent dans la foulée sur le bidonville dit de « La Languedocienne ». Un cinquième est hébergé aux « Grèzes ».

Une réoccupation est constatée à partir de décembre 2022. Il s'agit essentiellement de personnes qui ne sont pas connues par AREA, mais qui ont connu un parcours montpelliérain, **qui ont habité sur le bidonville de Celleneuve ou qui sont passés par le village de transition de la Rauze**

La plupart des habitants sont en situation de grande détresse sociale, multipliant les problématiques de santé, familiales, économique et éducatives. La majorité de ces familles sont connues des associations et institutions.

2.3.7. Le bidonville de « La Languedocienne »

Ce bidonville s'est constitué à la suite des épisodes cévenols de septembre 2022. Nous y retrouvons les familles qui vivaient précédemment « Avenue de Maurin ». Ce bidonville se situe au pied d'un pylône électrique de haute tension, entre les deux voies d'autoroute (A9 et A709). L'éloignement des transports en commun rend toute sortie impossible sans véhicule personnel. 5 foyers y vivent en 2022.

2.3.8. Le bidonville « SkatePark »

Le site est connu depuis quelques années pour accueillir des personnes sans domicile fixe, pourtant aucune association n'y intervenait de manière globale.

AREA commence son action en juin 2022, prenant la suite de Médecins du monde qui intervenait sur le champs de la santé auprès des familles avec enfants. Situé entre une mosquée et la bibliothèque Pierres Vives, ce site comptait une trentaine de personnes. Principalement 3 familles et 6 personnes isolées. Les habitats y sont particulièrement précaires : tentes , camions et voitures. Le site a la particularité de voir cohabiter des personnes aux parcours et profils différents. De nombreux conflits rythment les relations.

En novembre 2022, à la suite d'une action de résorption, la majorité des habitant.es intègrent le dispositif de la villa des Grèzes et met fin à notre intervention.

2.3.9. L'hébergement d'urgence et les prises en charges hôtelières

De nombreuses familles font appel au dispositif d'hébergement d'urgence via les appels au 115. De plus, lors des expulsions de bidonville de 2021, le SIAO-115 a tenté de répondre à la problématique de l'hébergement de ces familles.

En 2021, 90 personnes ont pu bénéficier du dispositif d'hébergement d'urgence « traditionnel » à la suite des expulsions. La majorité de ces personnes y vivent encore en 2022. Une partie d'entre elles a cependant aussi construit une cabane ou mis une caravane sur un bidonville. La difficulté et les contraintes de la vie à l'hôtel l'expliquent. Elles préfèrent « choisir » une contrainte dont elles connaissent les tenants et aboutissants alors que le dispositif institutionnel est peu clair. Et pensent ainsi, à tort ou à raison, mieux maîtriser leur situation.

L'indignité des chambres d'hôtel pour vivre a largement été démontrée, notamment dans [plusieurs rapports du Secours Catholique Caritas](#) ¹ et démontre l'inadéquation du système d'hébergement d'urgence.

Notre présence auprès des familles nous a permis de noter :

- Conséquences sur la santé, en lien avec la difficulté de cuisiner

Impact sur l'intimité, liée à la cohabitation et à la promiscuité, qui a aussi un effet sur la santé mentale (on retrouve aussi ces problématiques en bidonville)

- La difficulté de maintien des liens familiaux, et des liens de soutien (par exemple solutions de garde des jeunes enfants)
- Précarité accrue pour les personnes ne pouvant plus pratiquer [l'éco-recyclage](#) faute de lieu de stockage et de remise en état
- Impact important sur les enfants et leur scolarisation : éloignement des écoles, pas d'espace de jeu...
- Pour une minorité de familles très vulnérables, l'hôtel permet une amélioration des conditions de vie qui favorise une stabilisation et un travail éducatif et social.

Certains hôtels sont insalubres et ne survivent que grâce à la manne de l'hébergement d'urgence. A ces problématiques d'insalubrité s'ajoutent celle de la toute-puissance des hôteliers, qui décident d'accueillir, de permettre ou non l'accès à la cuisine, ou simplement de mettre dehors telle famille. Les services de l'Etat et le SIAO s'en accommodent tant bien que mal tant ils se sentent démunis faute d'avoir d'autres solutions à proposer.

¹ [Secours Catholique Caritas France, De l'Hôtel au logement, c'est possible ! Enquête sur l'hébergement à l'hôtel en Ile-de-France, 2015](#)

3. L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET SOCIAL GLOBAL

L'accompagnement éducatif et social d'AREA s'effectue « hors les murs » basé sur le principe de la libre adhésion. La non-sélection des personnes a priori permet de toucher le maximum de ménages concernés par l'habitat en bidonville. L'accompagnement socio-professionnel y est central puisque l'insertion économique détermine l'entrée et le maintien dans un logement, mais toutes les problématiques sociales sont abordées. C'est donc un travail en synergie sur l'accès aux droits, la santé, les difficultés éducatives éventuellement, l'accompagnement vers l'emploi et le logement. Si notre travail s'inscrit dans la politique de « résorption des bidonvilles » portée par l'Etat, l'objectif est de mettre les personnes en situation de faire un choix positif. La plupart du temps ce choix se traduit par la sortie du bidonville, par l'accès et le maintien dans un logement.

Une table des principaux acronymes est présente à la fin de ce rapport.

L'équipe d'AREA se rend régulièrement sur les lieux de vie des personnes (sauf hébergement d'urgence). Les personnes se rendent également dans nos locaux, sur rendez-vous ou plus spontanément, et peuvent être accompagnées et orientées vers des partenaires.

3.1 SANTE

Au-delà des actions d'accompagnement individuels concernant la santé menés par les travailleuses sociales, AREA porte, en partenariat avec Médecins du Monde un programme de médiation sanitaire en squats et bidonville.

3.1.1 Un programme de médiation sanitaire inter-associatif squats et bidonvilles

Début 2020, AREA, La Cimade et Médecins du Monde ont remporté un appel à projet de médiation sanitaire squats et bidonvilles de l'ARS Occitanie. Il s'agit de la troisième année d'existence de ce programme, les deux premières périodes ayant été marquées par les actions de lutte contre la Covid.

Le programme est coordonné par un coordinateur, dont le poste est porté par Médecins du Monde, en partenariat avec AREA et la Cimade. L'objectif est d'améliorer l'accès aux soins, à la prévention et aux droits des personnes vivant en squats et bidonvilles dans l'agglomération Montpellier.

Les diagnostics réalisés en 2021 sur les sites où interviennent AREA et La Cimade, ainsi que les deux premières années de réalisation du projet ont permis de choisir de resserrer le projet pour sa troisième année. Les associations ont choisi de prioriser des actions concernant la santé bucco-dentaire et la santé sexuelle et reproductive, ceci sur deux sites en particulier : Millénaire et Zénith-le-retour où intervient AREA.

Le projet inter-associatif est orienté dans une perspective pluriannuelle :

Objectif général : Améliorer l'accès aux soins, à la prévention et aux droits des personnes vivant en squats et bidonvilles dans l'agglomération Montpellier.

- Objectif spécifique 1 : Développer les connaissances et capacités des personnes pour permettre leur accès autonome aux soins et à la prévention

- Objectif spécifique 2 : Développer un environnement favorable à la santé des personnes vivant en squats et bidonvilles

L'équipe d'AREA s'est particulièrement impliquée sur la thématique de prévention bucco-dentaire sur Zénith-le-retour. Six ateliers ont été organisés avec l'équipe de Médecins du monde, qui ont permis de toucher la majorité des habitant.es. La focale a particulièrement été mise sur la prévention pour les enfants et leurs parents grâce à des jeux visant à travailler la peur du dentiste (présentation d'une visite, du matériel) , jeux autour du brossage de dents (dentier en taille augmentée et grande brosse à dents) ou autour de l'alimentation et le classement des aliments en catégories. L'atelier a permis de sensibiliser les parents dont certains ont pris RDV pour leurs enfants.

Nous avons constaté que ce n'est pas tant l'équilibre des repas qui est en question, mais ce que les enfants consomment à côté des repas (sodas et bonbons). Les habitant.es des bidonvilles/squats achètent des sodas plutôt que des bouteilles d'eau. Le prix est sensiblement pareil, et le sucre a valeur de récompense, qui peut toujours être donnée même quand l'argent vient à manquer.

Le deuxième axe choisi est celui **de la santé sexuelle et reproductive**. Une équipe constituée du coordinateur et de bénévoles professionnelles de santé a été introduite sur le squat/ bidonville de Millénaire par AREA. Une équipe constituée du coordinateur et de bénévoles professionnelles de santé a été introduite sur le squat de Millénaire par AREA. 7 sorties ont été réalisées conjointement avec Médecins du Monde.

Les premières sorties ont eu lieu sous la forme d'ateliers collectifs qui rassemblaient entre 6 et 8 femmes, et qui portaient essentiellement des questions posées par les habitant.es, avec très peu de temps autour de chaque thématique. Les participantes ont exprimé une gêne à ce que le sujet soit abordé collectivement sur le bidonville, à proximité d'oreilles masculines. Ceci a mené à travailler ensuite sur une approche de « porte-à-porte » individuel. Les équipes de Médecins du Monde, lors de plusieurs sorties, ont ainsi eu un total de 35 temps d'échanges autour de la santé sexuelle et reproductive.

Cette approche a permis d'aborder plusieurs thèmes en commençant par exemple par la vaccination des enfants, pour ensuite évoluer ensuite vers la vaccination HPV et le dépistage du CCU.

AREA participe aussi au projet **de lutte contre la précarité menstruelle** porté par le Planning Familial 34 et le Secours populaire Français. Depuis novembre 2021, nous recevons régulièrement des colis de serviettes hygiéniques que nous distribuons aux femmes. Si les habitantes des bidonvilles ne

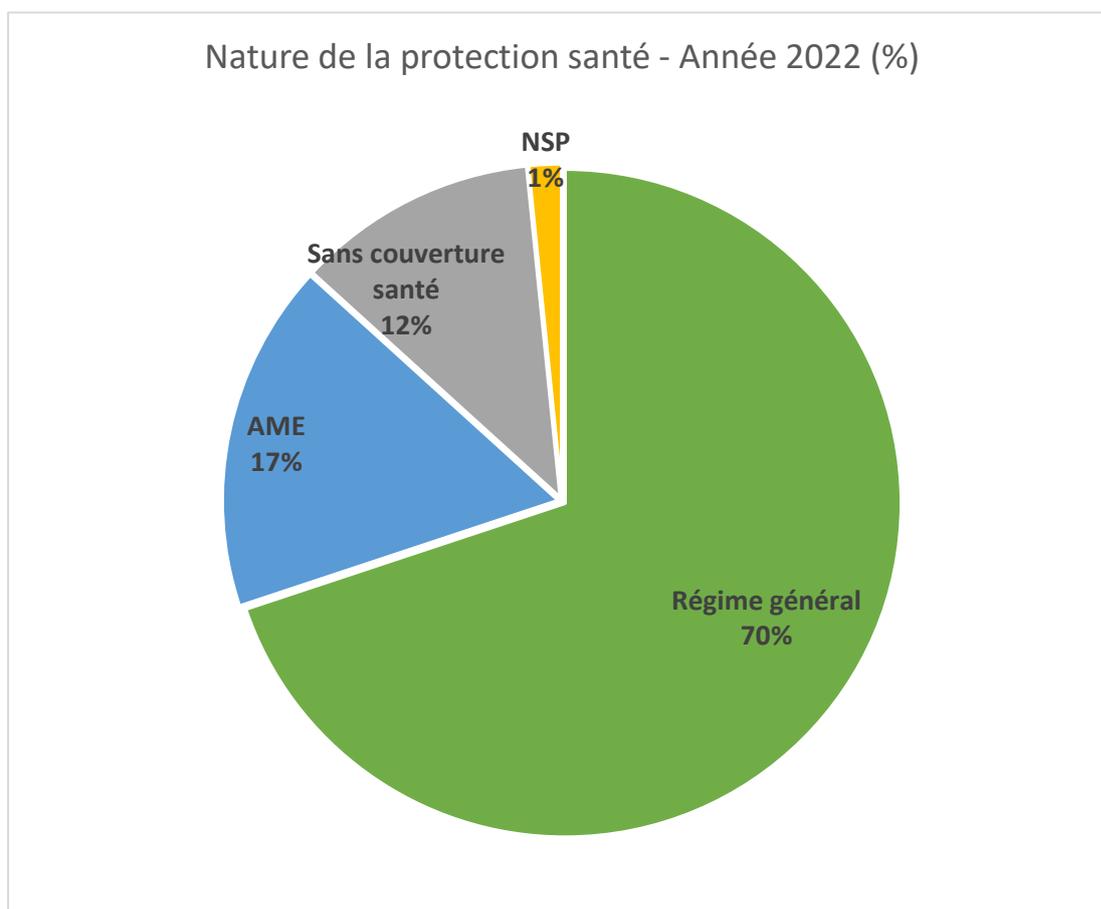
nous sollicitaient que peu sur cette question, ces distributions donnent l'occasion d'engager des discussions sur les sujets relatifs à l'intimité

3.1.2. Taux de couverture santé

Les professionnel.les d'AREA accompagnent dans l'ensemble des demandes liées à la santé. Au-delà des accompagnements dans les parcours de soin, nous accompagnons dans l'accès aux droits.

Comme le montrent les graphiques, le nombre de personnes ayant accès au régime général et à la complémentaire santé continue d'augmenter au regard des années précédentes. Cela est corrélé à l'augmentation des ménages ayant eu au moins un membre en emploi en 2022. Cette dynamique de l'emploi induit donc une meilleure prise en charge des problématiques de santé à travers le droit commun.

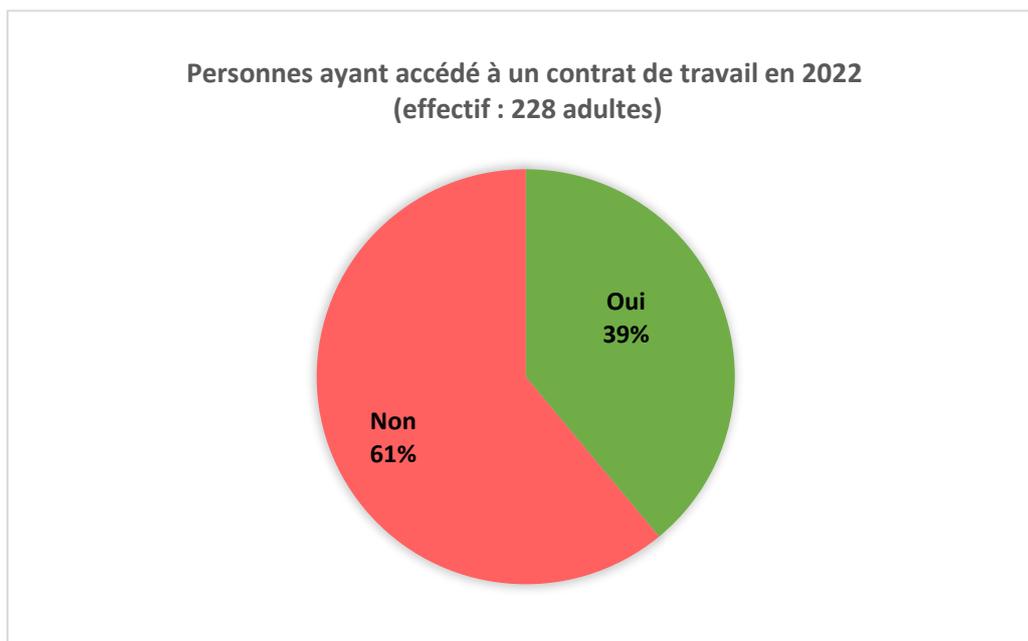
Les réformes de l'AME en cours et à venir ne peuvent en revanche qu'inquiéter les travailleurs sociaux. Aujourd'hui, un ressortissant européen n'ayant pas d'activité économique déclarée, ne pourra ouvrir ses droits AME qu'au bout de **six mois** : 3 mois de séjour autorisé, puis 3 mois en situation irrégulière. Ces six mois représentent une longue période sans accès aux soins et donc des risques accrus en matière de santé individuelle et de santé publique. Cette contradiction avec ce que la pandémie nous a enseigné en matière de santé publique, ne peut que s'accroître si les projets de réforme de l'AME sont menés à leur terme.



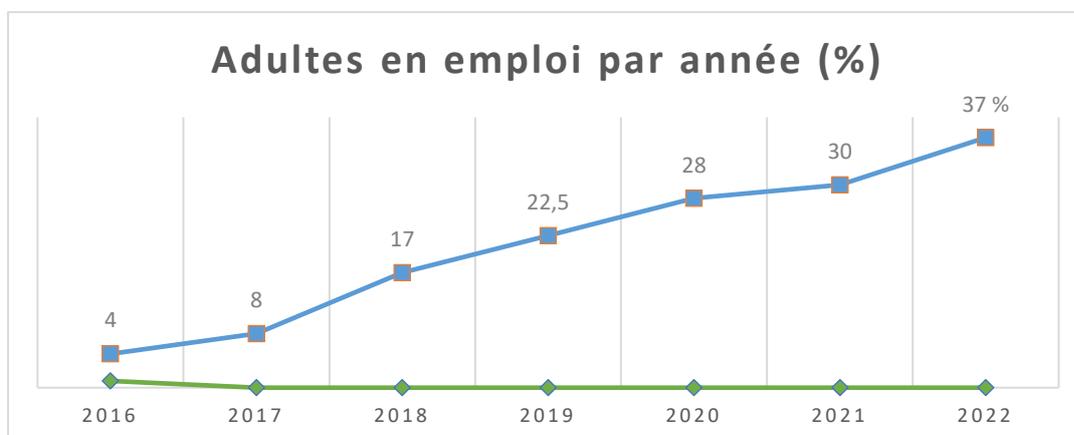
3.2 L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

3.2.1. Un taux d'emploi toujours en hausse, et des contrats plus stables

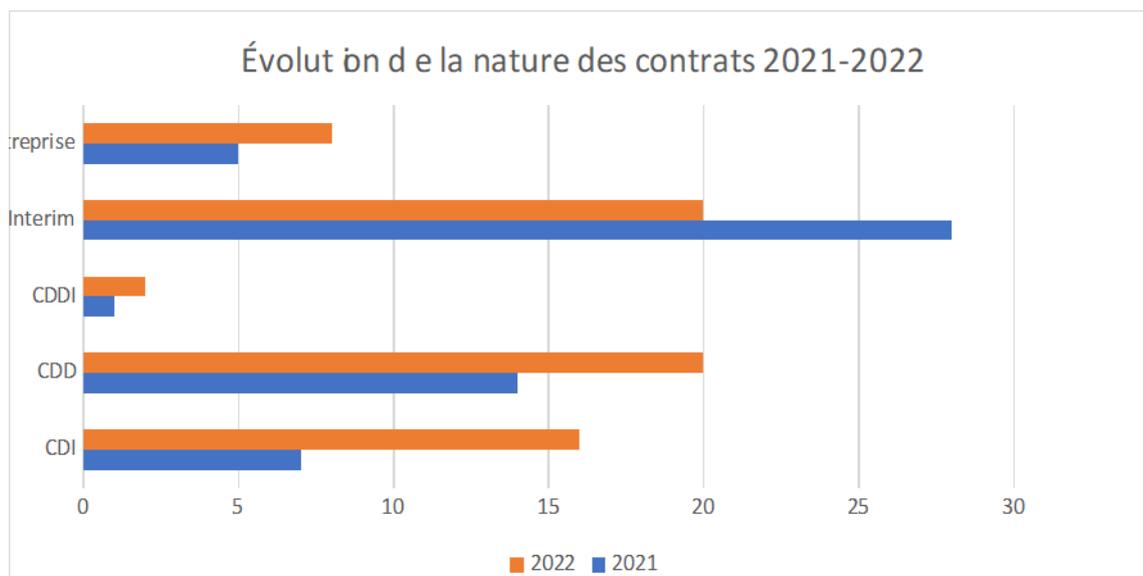
Courant 2022, 39 % des adultes accompagnés par AREA ont accédé à un contrat de travail, quel que soit le type de contrat (Ceci ne comprend pas les personnes en logement et hébergement adapté)



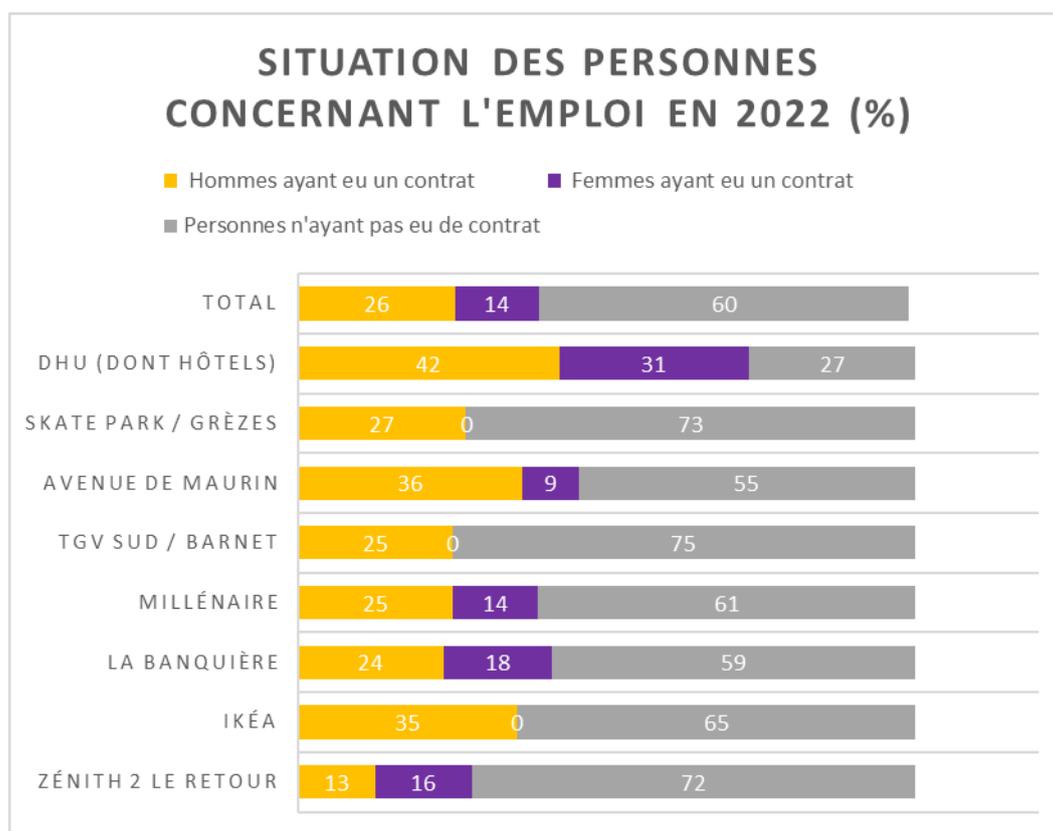
Malgré les crises (Covid, expulsions) et les entrées dans les dispositifs AHI (qui concernent quasi-exclusivement des personnes en emploi et font donc diminuer les personnes en emploi en squats et bidonvilles), le pourcentage d'adultes insérés dans l'emploi continue d'augmenter.



On note aussi que l'emploi se stabilise : augmentation du nombre de CDI et baisse de l'intérim.



Néanmoins, le taux d'emploi est très variable selon les sites, de même que la part des femmes parmi les personnes ayant eu un contrat de travail.

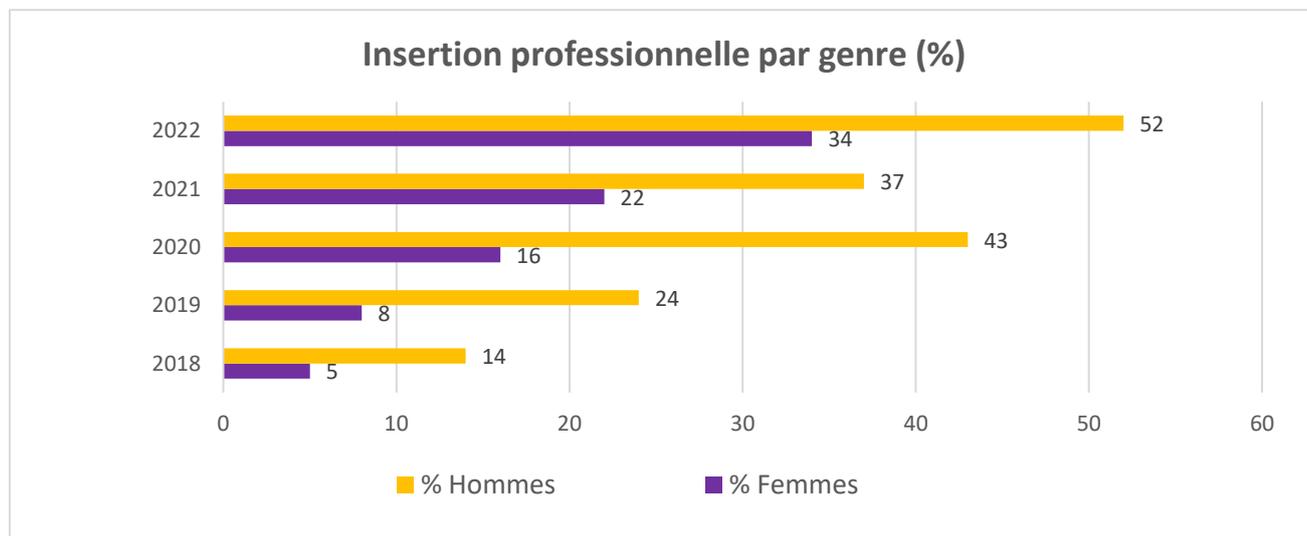


On notera que les femmes, en pourcentage, représentent la majeure partie des adultes en emploi puisque sur certains sites tel La Banquière 43% des femmes ont été en emploi contre 17% des hommes. Les femmes, si elles ne représentent pas la majorité des personnes en emploi, marquent la dynamique la plus importante d'insertion économique.

3.2.2. Emploi et Genre

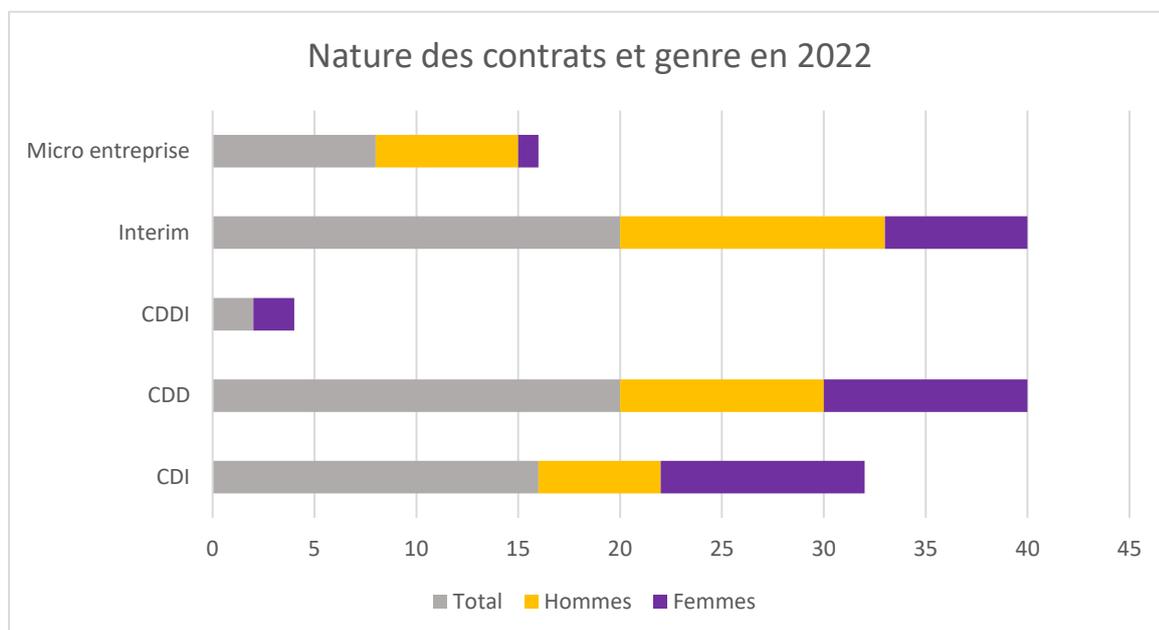
Le pourcentage de femmes s'insérant professionnellement continue de progresser.

En 2022, 52 % des hommes vivant en squats et bidonvilles ont accédé à un contrat de travail. Seules 34 % des femmes ont accédé à un contrat.

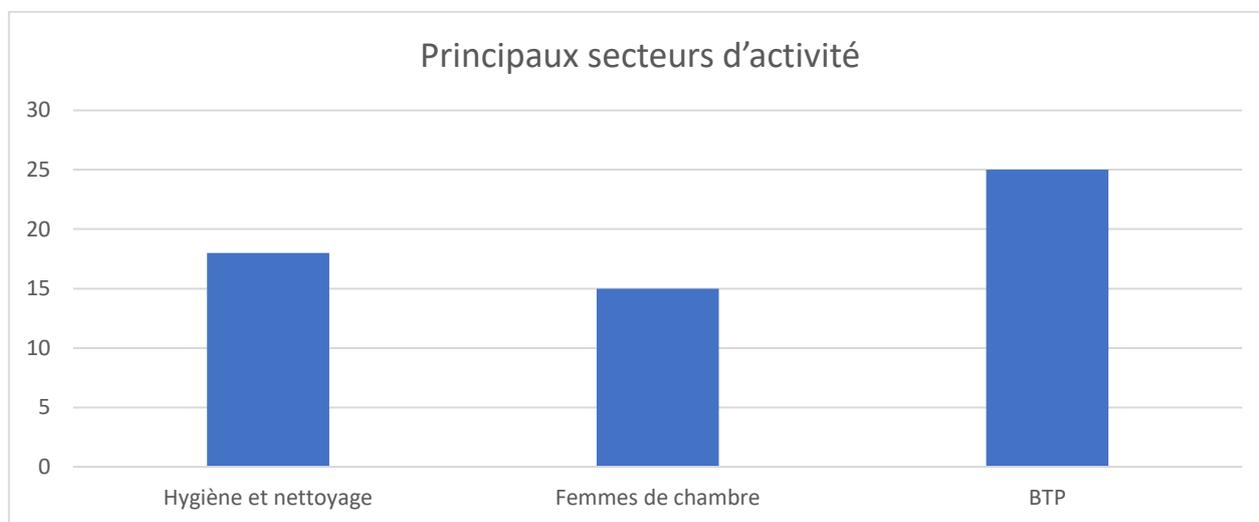


Cela s'explique par le fait que sur les bidonvilles comme dans le reste de la société française, les tâches domestiques reposent majoritairement sur les femmes.

Avant de parvenir à formuler une demande d'aide à l'emploi, la majeure partie des femmes doit ne plus avoir d'enfants en bas-âge et avoir réussi à établir une scolarisation assidue de ces derniers. L'emploi est alors l'aboutissement d'un projet préparé en amont et non la première demande, contrairement aux hommes. Elles accèdent d'autant plus rapidement au marché du travail que le compagnon ou le mari est absent et que repose sur elles seules la vie économique de la famille.



Une évolution est néanmoins à noter. Les femmes signent davantage de CDD que les hommes et sont aussi nombreuses que les hommes à signer un CDI. Elles restent sous représentées parmi les intérimaires et les micro-entrepreneurs.



Les principaux secteurs d'activités restent stables, exceptée la disparition du secteur des espaces verts. Hommes et Femmes sont à peu près également répartis dans l'Hygiène et le nettoyage, les deux autres secteurs d'activité étant genrés.

3.2.3. Cours de français langue étrangère et alphabétisation

A partir de la Toussaint, la Mairie de Montpellier a financé 3 ateliers de FLE/ alphabétisation hebdomadaires à destination des habitant.es des bidonvilles. L'INSTEP, organisme de formation, a été chargé de la mise en œuvre sur les bidonvilles et squats de Bonnier, Zénith 1 (où intervient La Cimade) et Millénaire.

Le bidonville de Millénaire a été choisi par la Mairie du fait de sa priorisation comme site à « résorber ».

La mobilisation de l'équipe d'AREA autour de l'enseignante a dans un premier temps facilité la venue de quelques adultes sur au moins un moment de l'atelier. Mais force est de constater que l'atelier n'a pour le moment pas trouvé son public : aujourd'hui seule une jeune femme est présente hebdomadairement. Au-delà du problème posé par le regard du collectif sur le groupe d'apprentissage se pose la question de la demande des personnes.

La demande des personnes est primordiale dans tout projet. Il faut à présent tester une autre configuration. Des personnes, vivant sur d'autres squats et bidonvilles, ou en hébergement d'urgence, demandent des cours de français. Une réponse sera proposée début 2023.

3.3. HEBERGEMENT, MISE A L'ABRI ET LOGEMENT

AREA a pour objet la lutte contre l'exclusion et porte l'accompagnement éducatif et social global des habitant-es des bidonvilles, qui comprend l'accompagnement vers le logement. Du fait du manque d'accompagnement dans le logement, l'équipe d'AREA est souvent amenée à continuer son soutien dans le logement.

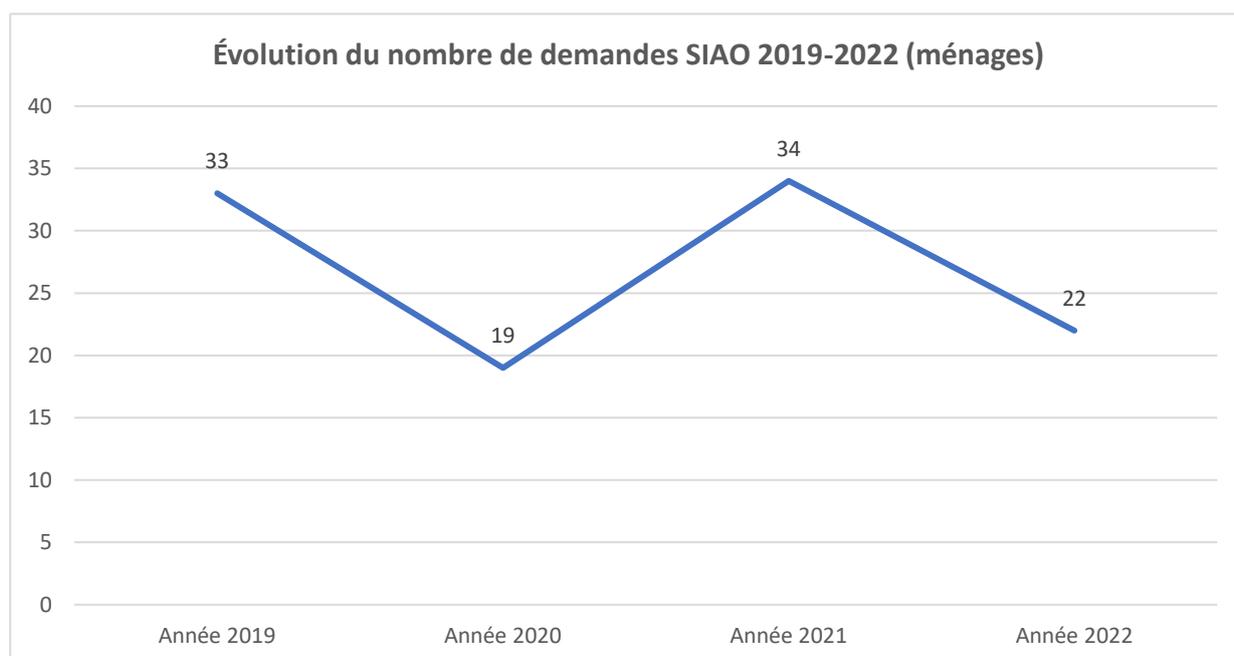
Notre association accompagne quasi-exclusivement vers les dispositifs d'hébergement et de logement adapté portés par l'Etat via le SIAO. L'objectif est l'entrée et le maintien dans un logement, même si le parcours peut être fait d'aller-retours.

Cependant, depuis 2021, en lien avec les expulsions de bidonvilles, une nouvelle « solution » a vu le jour pour les habitant-es des sites expulsés : du logement social dans le cadre d'une Commission de Relogement Bidonvilles spécifique au sein du SIAO, et pendant un temps contraint un « hébergement intercalaire ».

3.3.1. La demande d'hébergement et de logement adapté auprès du SIAO.

La totalité des accès au logement (au sens générique) des habitant-es des bidonvilles relève du logement adapté ou de l'hébergement accompagné et donc d'une orientation via le SIAO.

Selon le dispositif, un accompagnement éducatif et social plus ou moins conséquent est prévu. Ce qui distingue l'hébergement du logement est le fait pour le ménage d'avoir un bail à son nom, et non à celui de l'association chargée de l'accompagnement.

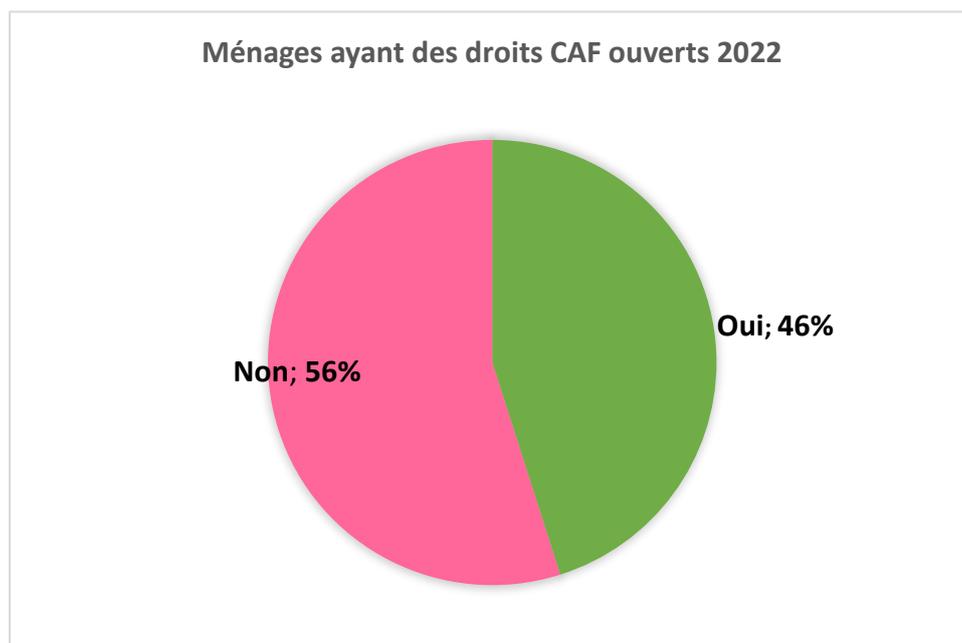


La très grande majorité des personnes vivant en bidonville aura besoin d'un accompagnement éducatif et social une fois dans le logement. Si les personnes ont déjà toutes une expérience de l'habitat « en dur » dans leur pays d'origine, le parcours migratoire a, dans la plupart des situations, mis en exergue leurs difficultés sociales. Pour certaines familles, il s'agit de se mettre en confiance, valoriser les compétences acquises dans la gestion administrative. Pour d'autres, minoritaires, un accompagnement social global est nécessaire. L'évaluation de chaque situation familiale donne lieu à une demande adaptée.

Ce besoin d'accompagnement explique, qu'en matière de logement, l'équipe d'AREA ait essentiellement fait des démarches auprès du SIAO. Dans une minorité de situations, des personnes sans ressources font une demande de CHRS : l'exigence de ressources pour les CHRS n'est pas légale, par conséquent ces situations donnent lieu à de longues négociations.

La majorité des dispositifs AHI portés par le SIAO exigent des personnes étrangères l'ouverture des droits CAF. En ceci, l'évolution du nombre de ménages qui ont des droits CAF ouverts est un bon indicateur des personnes qui pourraient accéder à des dispositifs hébergement et de logement adapté.

Fin 2022, 43,7 % des ménages concernés par l'habitat en bidonvilles (soit 112 ménages) ont des droits CAF ouverts.



3.3.2. Entrées en hébergement et logement adapté : des besoins mal pris en compte

Depuis le début de l'action en janvier 2016, 56 ménages, soit 193 personnes accompagnées par AREA ont accédé à un hébergement ou logement adapté.

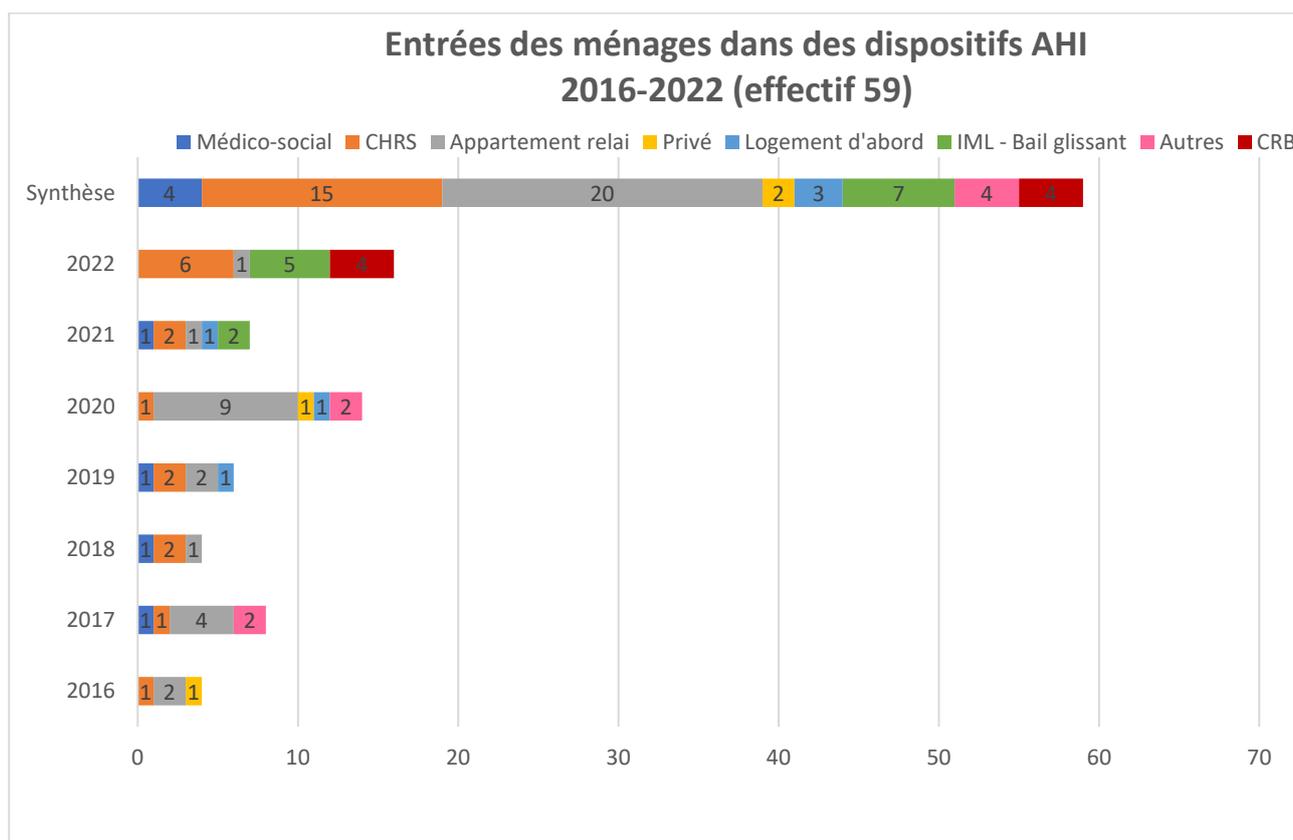
Nous notons que selon la composition familiale, il faut en moyenne 2 ans pour que la demande d'hébergement ou de logement adapté aboutisse. **Néanmoins, pour des familles avec des grandes**

compositions familiales (plus de 4 enfants), la durée d'attente est indéterminée : nous accompagnons une famille avec 5 enfants depuis plus de 7 ans !

Le départ du bidonville est un processus et nécessite du temps pour que les membres de la famille reconstruisent dans leur quartier les liens sociaux qu'ils et elles avaient sur le bidonville, ainsi que le réseau de solidarité (pour la garde d'enfants par exemple).

AREA n'est pas mandatée pour accompagner dans le logement les familles qui y sont orientées. Sur l'ensemble des dispositifs SIAO, des dispositifs d'accueil hébergement insertion (AHI) réunies dans le cadre du SIAO sont chargées de ce travail. Les travailleurs et travailleuses sociales d'AREA doivent faire le relai avec leurs collègues des AHI afin de « transférer » l'accompagnement. Chaque dispositif, voire chaque association, a un cahier des charges différent. Cela peut aller de l'accompagnement dans le logement, comme pour les appartements relais, à un accompagnement global de l'ensemble des personnes du ménage comme en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

Dans la majorité des situations, l'accompagnement fait par l'association partenaire n'est pas global. Si bien que selon les familles nous poursuivons l'accompagnement, certes decrescendo, mais régulièrement.



Sur les 59 ménages accompagnés vers le logement seuls 6 sont retournés en bidonville, soit environ 10 %.

A Montpellier, le plus grand parc disponible correspond à celui des appartements relai où les travailleurs et travailleuses sociales des associations AHI, interviennent à minima pour permettre

l'instruction des dossiers HLM (budget et paiement des loyers, déclarations d'impôts). Comme pour toutes les personnes qui n'ont pas de domicile pérenne, l'entrée dans un logement, souvent synonyme de « nouvelle vie » fait remonter des problématiques plus complexes, au-delà de l'habitat et de la précarité. L'accompagnement est donc un enjeu important de maintien dans le logement.

En 2020, sur les 40 ménages accompagnés dans le logement depuis le début de l'action, 25 ménages étaient toujours accompagnés par l'équipe. En 2021, ils n'étaient plus que 11. **En 2022, nous avons accompagné 56 ménages vers le logement, dont 18 (soit 32 %) que nous continuons à accompagner.**

Cela démontre que le niveau d'accompagnement baisse à mesure que le temps passe, et s'arrête peu à peu après deux années dans le logement. Ce temps d'accompagnement nécessaire entre en conflit avec celui proposé : sur la majorité des dispositifs, la prise en charge est de 6 mois renouvelable 1 fois.

Pour certaines familles accompagnées par AREA, les difficultés sociales nécessitent un hébergement en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. Ce dispositif s'adresse en principe à toute personne qui rencontre de « *graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion* » jusqu'à ce qu'elle puisse « *accéder ou recouvrer son autonomie personnelle et sociale* » (art L 345-1 CASF). Cependant l'accès à ce dispositif est limité et a nécessité une argumentation spécifique pour chacune des familles qui ont pu en bénéficier. La DDCS a, fin 2020, ouvert la possibilité à ce que des familles européennes non françaises puissent en bénéficier, mais uniquement sous condition de ressources « suffisantes ». Cette interprétation va à l'encontre du principe d'inconditionnalité des CHRS et est absurde puisque souvent les familles qui rencontrent le plus de difficultés sociales sont aussi celles qui ont le moins de ressources.

Ces réalités institutionnelles, l'inadéquation entre le besoin d'accompagnement et l'offre, ont pour conséquence une orientation par défaut, et une compensation par l'accompagnement de notre équipe qui devient une variable d'ajustement. Le problème reste entier pour les grandes compositions familiales pour lesquelles les places d'hébergement et de logement adaptés sont quasi-inexistantes. Nous accompagnons ainsi depuis 5 ans une famille de 7 personnes pour laquelle aucune solution n'a pu être proposée.

3.3.3. Une nouvelle solution d'hébergement : l'habitat intercalaire, retours sur les expérimentations des « Violettes et des « Grèzes »

Devant la pénurie de solution d'hébergement, les pouvoirs publics développent l'habitat dit « intercalaire » Il s'agit de locaux provisoirement inoccupés qui vont être utilisés pour des projets d'accueil temporaires.

Cette nouvelle offre nécessite de rebattre l'organisation des dispositifs habituels de type Dispositif d'Hébergement d'Urgence ou AHI. Cet outil a été particulièrement mobilisé pour « résorber » rapidement des bidonvilles, ce qui a amené AREA à faire évoluer sa place auprès des personnes dans ces nouveaux lieux.

- **LE CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE DES VIOLETTES (OCTOBRE 2021 – AVRIL 2022)**

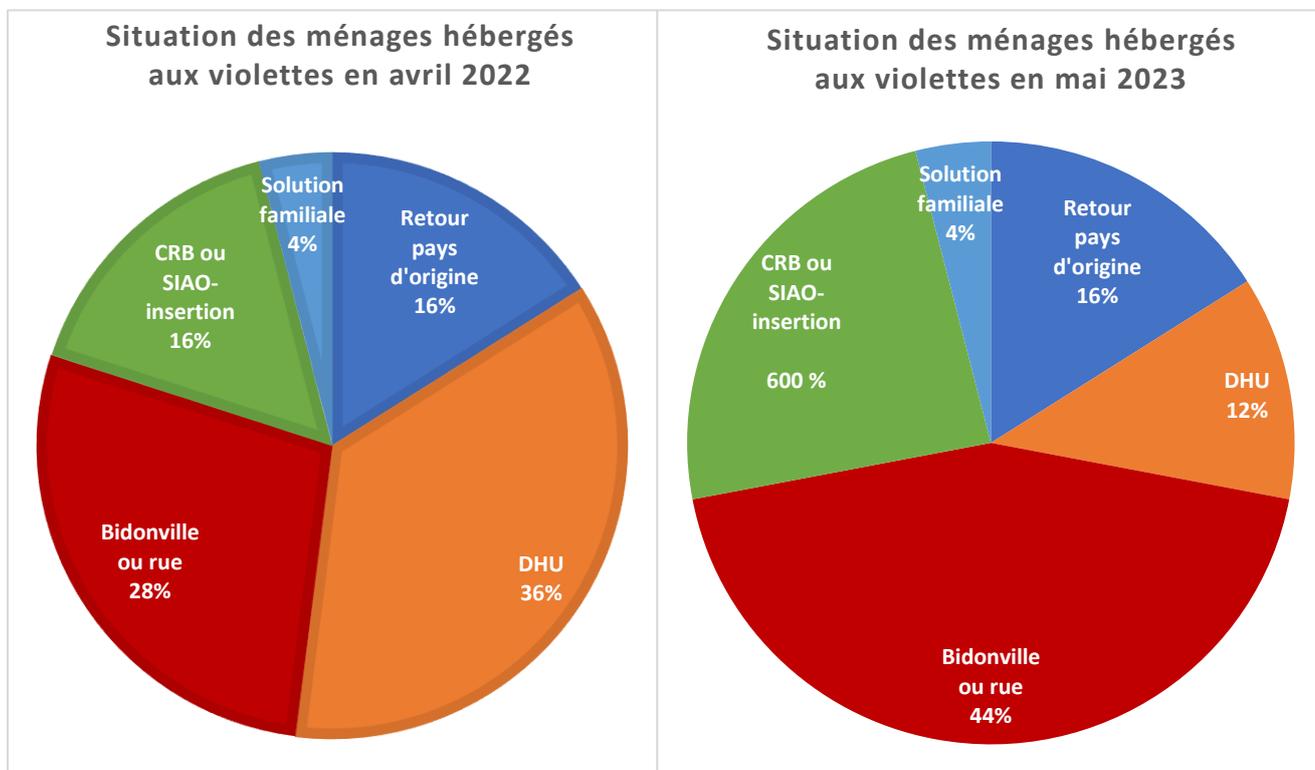
Dans le cadre des expulsions de 2021, le préfet de l'Hérault a réquisitionné l'ancien EHPAD des Violettes pour 6 mois, afin d'y accueillir les habitant.es des bidonvilles de Nina Simone et Pablo².

La Croix Rouge Française était chargée de l'organisation du site, et la gestion de la vie quotidienne. AREA renforçait son accompagnement social global auprès des habitant.es des Violettes.

L'objectif est de consolider l'insertion des personnes en leur offrant un hébergement digne pendant 6 mois. L'objectif général du projet était de permettre l'accès au logement ou à un hébergement adapté à l'issue du dispositif, notamment en élargissant la Commission de Résorption des Bidonvilles. Celle-ci, interne au SIAO, prévoit une entrée en logement social (bail glissant) avec un accompagnement social global.

59 personnes (20 ménages), issues des bidonvilles de Nina Simone et Pablo ont intégré le site des Violettes fin octobre 2021. Au fur et à mesure, le lieu s'est ouvert à des familles orientées par le SIAO confronté à l'absence de place d'hébergement. Parmi elles, d'autres familles ayant subi des expulsions. **Au total, entre octobre 2021 et avril 2022, 25 familles (68 personnes) accompagnées par AREA ont été hébergées.**

Les graphiques ci-dessous permettent de comparer la situation des personnes à la sortie du dispositif et un peu plus de 12 mois après la sortie.



² [Sur le détail du projet, voir le Rapport d'activité d'AREA 2021](#)

Intérêt du dispositif :

- Pour les personnes les plus éloignées de l'insertion, notamment avec des problèmes de santé (Zénith2, Pablo...), l'amélioration des conditions de vie a permis de commencer un parcours de soin.
- « Effet boost » : L'ouverture du dispositif « CRB » aux familles a permis l'orientation vers du logement /un dispositif adapté plus rapidement qu'habituellement.

Points de vigilance :

- 15 jours après la fermeture du site, seules une minorité de familles ont eu l'accès à un dispositif adapté à leur demande (32 %, soit 7 ménages)
- 20 % des familles ont quitté le dispositif. D'autres ont échappé de peu à plusieurs reprises à l'exclusion. Cela démontre la nécessité d'adapter notre accueil aux familles en grande difficulté, dont les caractéristiques sont notamment l'aller-retour et la tendance à mettre en tension le cadre institutionnel.
- Enfin, la durée trop courte du dispositif, et l'intégration par les personnes du manque de perspectives les a insécurisées. Face à l'incertitude, les familles rencontrent des difficultés à dépasser le quotidien, en particulier pour les plus vulnérables. Cela explique en partie l'échec de la scolarisation, pour des enfants qui étaient scolarisés lorsqu'ils habitaient sur le bidonville.
- On note que sur les 9 ménages hébergés dans l'urgence, 13 mois plus tard seules 3 ont pu s'y maintenir : ce n'est pas une solution viable sur la durée.

• LE PROJET DES GREZES

Depuis 15 ans ce site du quartier de la Mosson est occupé par différentes personnes en situation de précarité. Au moment de notre interventions y vivaient des familles de nationalité syriennes et des hommes isolés, dans des tentes, des voitures et des camions, soit une vingtaine des personnes. La mairie, propriétaire du terrain, après avoir lancé une procédure d'évacuation, a proposé le montage d'un projet de résorption du bidonville qui propose une solution aux habitant.es, grâce à une Villa confiée en gestion intercalaire à l'association Avec Toit, AREA y poursuivant le travail social et l'accompagnement vers un logement ou un hébergement (via notamment l'ouverture de la CRB). AREA a demandé, et obtenu, le financement (Fondation Abbé Pierre et Mairie) d'un poste chargé d'animer la vie quotidienne (0.67 ETP), tout en continuant l'accompagnement social global.

Objectifs globaux :

- 1° Proposition de solutions dignes à l'ensemble des personnes vivant sur le bidonville
- 2° Relogement digne de l'ensemble des personnes vivant dans la Villa des Grèzes d'ici 2 ans
- 3° Expérience de partenariat concluante entre Avec Toit et AREA : l'une chargée de la gestion locative, l'autre de l'accompagnement social global et de la vie quotidienne sur site

Objectifs spécifiques :

- 4° Soutenir le vivre ensemble d'habitant.es qui ont déjà expérimenté un vécu commun avec des

crises de violence d'importance

5° Soutenir l'émancipation d'un collectif vers l'autonomie

Le projet était prévu pour durer jusqu'à décembre 2023. AREA a choisi de se retirer de la partie animation de la vie quotidienne en mars 2023, afin qu'elle soit confiée à l'association Avec Toit, suite à des dysfonctionnements importants dans la relation partenariale entre les deux associations.

Entrée dans les lieux

Presque tous les ménages (2 familles avec enfants et 3 jeunes hommes) qui vivaient sur le bidonville ont accédé à la Villa.

Il a été très compliqué de faire comprendre aux habitant.es qu'ils et elles vivraient avaient le même droit à un hébergement lors de la résorption du bidonville. Les conflits semblent avoir été exacerbés par la proposition d'hébergement.

Une famille vivant sur un autre bidonville de l'agglomération, en zone inondable, a pu également intégrer la villa. Il faut noter que l'aspect « luxueux » de la Villa et de son parc ont véritablement joué dans l'acceptation de la proposition par des personnes qui ont déjà expérimenté la suroccupation des chambres d'hôtel du DHU.

Vivre ensemble

Les résident.es n'ont pas choisi de vivre ensemble mais de ne pas subir une expulsion sans solution. Dans ce cadre, un des objectifs du projet et la présence d'une salariée sur place était de réguler les tensions.

La salariée d'AREA chargée de l'animation de la vie quotidienne a su mettre en place rapidement une relation de confiance avec l'ensemble des habitant.es. Cette confiance a permis à la fois de proposer des activités collectives permettant une convivialité entre les résident.es. Elle a aussi permis d'identifier les tensions pour désamorcer les conflits en amont.

En 6 mois de vie commune, un gros conflit seulement a eu lieu. Ce conflit a donné lieu à la sortie du dispositif d'un des hommes isolés hébergés, à la fois pour sauvegarder le reste du collectif mais aussi pour lui éviter des représailles. Cette personne a bénéficié de 3 nuits d'hôtel financées par AREA avant d'être hébergé dans un studio du DHU.

De fait, de nombreux temps conviviaux ont été organisés par AREA : repas en commun, activités avec les enfants, sorties au centre-ville, projet vidéo avec les Ziconofages. Les résident.es se sont aussi réciproquement invité.es, des fêtes communes ont été organisées. Entre les trois familles les enfants ont facilité le rapprochement.

Conditions matérielles

L'adaptation d'une villa où vivaient 2 personnes en un lieu d'hébergement collectif pour accueillir 22 personnes a posé des problèmes matériels. Des espaces privatifs (2 chambres par famille, une par célibataire) et collectifs ont été organisés (cuisine, salle commune en bas, salle de jeu).

Cependant, l'adaptation des sanitaires et de la cuisine restent un problème, et ont pesé à la fois dans les relations entre habitant.es et entre associations.

Ces problèmes ont beaucoup mobilisé la salariée d'AREA.

Règles de vie commune

Un règlement collectif a été élaboré par les habitant.es et les associations les deux premiers mois. Il

permet de fixer des règles de vie commune qui sont respectées par les habitant.es puisque tous.tes ont contribué à les établir. Ces règles peuvent aussi évoluer lorsque cela est nécessaire.

L'objectif à moyen long - terme était de rendre les habitant.es autonomes en leur permettant de se référer à ces règles en cas de conflit.

En l'occurrence, au départ d'AREA la salariée était centrale dans la régulation des tensions. Elle rappelle aussi le cadre, et facilite l'investissement du conseil des habitant.es. Celui-ci s'est réuni 7 fois depuis le début du projet.

Hébergement et logement

Si l'accompagnement social n'est pas l'objet de ce projet d'hébergement, il a été grandement facilité par l'accès à des conditions de vie plus dignes, et aussi le lien effectué par la salariée aux Grèzes avec les travailleurs sociaux référent.es.

On peut noter que tous les ménages hormis un ont une demande d'hébergement ou de logement en cours. La personne isolée sans demande est une personne en situation irrégulière, ce qui complique la situation. Enfin, la personne qui a dû quitter le dispositif vit dans un studio autonome dans le DHU e attendant son relogement, est insérée professionnellement, et ne fait plus appel à AREA que ponctuellement.

Intérêt du dispositif et points de vigilance

L'importance de temps de travail dédié à la vie collective et d'une approche participative nous semble primordiale. Malgré une antériorité très conflictuelle, la vie quotidienne sur le site se passe bien. Les habitant.es ont mis en place des règles de vie commune et apprennent à vivre ensemble dans un cadre contraignant.

Partenariat : Il s'agit d'un projet qui s'est fait sous l'impulsion institutionnelle, rapidement, avec des partenaires associatifs ne se connaissant pas. Les différences de posture n'ont ainsi pas permis de faire émerger un projet commun. Les associations ont aussi été amenées à faire évoluer leur ligne associative pour répondre à la commande institutionnelle ou proposer une solution face à un projet d'expulsion.

Comme nous l'avions déjà analysé lors du projet des « Violettes » le projet doit être construit en amont par les associations. Les contours des interventions de chaque association doivent y être clarifiées.

4.4 L'ENFANCE

L'approfondissement de l'accompagnement éducatif et social, grâce notamment à la confiance accordée par les familles, a permis au fur à mesure des années d'approfondir les questions qui touchent à l'enfance.

La question de l'enfance devrait être travaillée en premier lieu avec le Conseil Départemental, qui porte la cette compétence : protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, soutien aux familles en difficulté, actions de prévention. Si le partenariat est compliqué, il semble néanmoins s'améliorer.

L'engagement d'AREA sur ces questions s'est concrétisé en 2020 avec la mise en place d'un projet « scolarisation » financé par la DIHAL dans le cadre du programme national de médiation scolaire. Il s'est poursuivi fin 2021, et concrétisé en 2022 avec le projet « intervalle » qui a pour objectif, à travers des actions d'animation collective le renforcement du travail social et éducatif, en particulier auprès des enfants.

4.4.1 Protection de l'enfance : des avancées trop peu nombreuses

Une minorité de familles que nous accompagnons rencontrent de grandes difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Ces familles et leurs enfants relèvent de l'aide sociale à l'enfance, service du Conseil Départemental qui met en place des actions de prévention, assure le repérage et le traitement des situations de danger et de risque de danger dans le cadre de la protection l'enfance, compétence des Départements.

Il s'agit pour l'équipe d'AREA de proposer et d'accompagner les familles à exposer leur situation de vie, afin d'ouvrir le dialogue et de sécuriser leur parcours vers l'insertion. La mise en lien avec les services du Département est fondamentale : elle permet une aide précieuse dans le projet de la personne, mais aussi un regard, une prévention et un soutien en matière éducative et de protection maternelle et infantile si nécessaire. Cependant, depuis le début de notre intervention nous alertons sur nos difficultés à travailler avec le Conseil Départemental de l'Hérault et à obtenir un travail du département auprès de ces familles. Ces difficultés à travailler ces questions ne sont pas limités aux bidonvilles, même si elles semblent exacerbées.

L'année 2021 a été marquée par l'intervention de **l'Equipe Mobile de Soutien aux Familles portée par l'association l'Abri Languedocien, dite « maraude mixte »**. Ce dispositif a pour objectif de « *prévenir, repérer et mettre fin aux situations attentatoires aux droits de l'enfant* ». Cependant, malgré nos fortes attentes, nous nous sommes rapidement heurtés à une inadéquation d'articulations de nos pratiques et nos actions. En effet, les attendus de l'action de l'EMSF reposaient sur de l'évaluation de situations complexes qui permettraient au CD de s'en saisir, ainsi qu'un accompagnement sur un moyen terme de familles, en attendant une éventuelle mesure éducative. Cependant l'EMSF se refuse à faire des évaluations, et ne propose qu'un accompagnement sur le court terme. Nous constatons que l'intervention de la maraude mixte n'a pas permis une meilleure articulation autour des familles, mais ajouté un acteur supplémentaire.

Cependant, il faut noter une évolution positive depuis la fin de l'année 2021. Cette évolution semble essentiellement liée aux mouvements de professionnel.lesau sein du Conseil Départemental, mais elles ont permis un travail articulé autour des situations familiales difficiles.

Lieu de vie	Bidonville
IP et actualisations	3
Signalements	1

Cette année nous avons été amenés à transmettre, ou retransmettre, 3 informations préoccupantes au Conseil Départemental.

Pour l'une d'entre elles, le travail autour de l'IP, des rencontres avec l'EMSF, ont permis à la famille de faire évoluer la situation, notamment sur l'enjeux de l'assiduité scolaire et de la présence parentale. Pourtant aucune aide éducative n'a été proposée alors que la famille et l'assistante sociale s'étaient accordés sur le besoin d'un soutien.

Les deux autres situations concernaient des adolescentes mineures de 15 ans, en couple avec des jeunes gens majeurs et dont les parents n'étaient plus à leurs côtés. Ces situations avaient déjà été signalées en 2021, mais classés du fait du départ des jeunes concernés. A leur retour, nous avons repris contact avec le CD. Malheureusement, et malgré une intervention ponctuelle de l'EMSF sur ces situations, aucune autre évaluation supplémentaire n'a à notre connaissance été faite. Aucune mesure éducative, malgré nos relances n'a été proposée. Nous avons vu les situations se dégrader, par exemple une des adolescentes mendiant régulièrement avec son bébé.

En ce qui concerne le signalement (conduites à risque d'un jeune adolescent, avec des indices de lien avec des pédo-criminels) un véritable travail partenarial a été mené en partenariat avec l'AS de secteur. La prise en compte de l'ensemble de la famille, la réflexion autour de la mise en place de stratégie éducatives a permis un réel accompagnement qui a débouché sur une décision d'AEMO de la justice.

	Bidonville	DHU
AEMO (judiciaire)	0	1
IED		1
TISF		1

Si en 2022 n'y a toujours pas de mesures éducatives ou de soutien à la parentalité mise en place pour les familles vivant en bidonville, la situation a évolué en ce qui concerne les familles en DHU accompagnées par AREA. Deux mesures éducatives ont ainsi été mises en place. Si ces mesures nous semblent très insuffisantes en termes de périmètre d'action et de régularité dans la rencontre avec les familles, elles correspondent malheureusement à la norme actuelle en matière de protection de l'enfance.

4.4.2 La médiation scolaire

Une action de médiation scolaire spécifique à AREA est mise en place depuis octobre 2020 dans le cadre du programme d'accompagnement vers l'école de la DIHAL. Les missions de la médiatrice scolaire (1 ETP) s'articulent autour plusieurs axes d'action : la connaissance et la création de lien avec les enfants et leurs parents, la connaissance et la mise en réseau avec les établissements scolaires, un travail auprès des institutions concernées.

L'année scolaire 2021-2022 a été marquée par les expulsions des bidonvilles suivis par l'association AREA (soit 90% des enfants accompagnés), tandis que 2022 a été marqué par les reconfigurations entre les sites, mais aussi l'alternance entre bidonville et l'hébergement d'urgence pour certaines familles.

Au sein d'AREA, si la médiation scolaire est déjà imbriquée avec le travail social global, le travail collectif via le projet « espace intervalle », le partenariat avec des acteurs de l'éducation nationale et d'autres champs est indispensable.

AREA travaille avec les établissements scolaires, le CASNAV, acteur important dans la mise en œuvre des dispositifs pour les élèves à besoin particulier, la mairie Montpellier et ses différents services (inscription, PRESTO), ainsi que les associations qui mettent en œuvre de la médiation scolaire. Dans le cadre des autres projets d'AREA, de nombreux partenariats sont existants avec des acteurs du champs scolaire hors scolaire.

Nous avons cette année participé à une semaine de formation de l'ICEM 34 (Institut coopératif de l'école moderne) qui a permis de créer du réseau et de l'interconnaissance avec des enseignant.es tout en se familiarisant à des pratiques pédagogiques.

1. Enfants concernés

155 enfants ont été repérés parmi les terrains d'intervention d'AREA sur l'année 2022, contre 143 en 2021.

Typologie de lieu de vie	Nombre de lieux	Nombre d'enfants concernés (3 – 17 ans)
Bidonvilles et squats	7	95
Dispositif d'hébergement d'urgence	10	41
Rue		2
SIAO (glissement vers d'autres structures entre 2022 et 2023)		17
TOTAL	17	155

2. Vers l'école : sensibilisation des familles et conditions matérielles d'accès

- **La sensibilisation des familles**

Travailler auprès des familles nécessite de comprendre les freins à la scolarisation qui les éloignent d'une implication dans l'école. Les familles sont dans un parcours migratoire non encore achevé du fait de l'impossibilité de se projeter durablement en France. Bien que présents depuis de nombreuses années, les habitant-es des bidonvilles sont chacun·e à une étape particulière de leur parcours en France. De nombreuses familles se positionnent encore dans un retour proche dans le pays d'origine : les conditions de vie, le sentiment d'illégitimité, l'intériorisation du stigmate sont autant de conditions ne favorisant pas la projection dans la durée d'une vie en France. L'insertion professionnelle, la recherche d'un habitat stable sont en revanche des facteurs de stabilisation de la famille en France et par ricochet de la scolarisation des enfants. Pourquoi scolariser dans un pays que l'on va quitter dans un mois, deux mois ou trois mois depuis dix ans ?

La sensibilisation des familles autour des enjeux de l'école est partie prenante de l'accompagnement sociale global car elle va s'inscrire dans les processus d'insertion socio-économique. La sensibilisation comprend évidemment une information, un soutien dans les démarches mais surtout les enjeux autour de la scolarité pour les enfants et les parents. Pour cela, les travailleur.ses social.es et la médiatrice vont utiliser différents outils : le rappel des règles de droit en termes d'obligation scolaire, le dialogue en entretien ou encore la mise en place d'ateliers de sensibilisation autour de la scolarité en maternelle.

Par exemple, après la période des vacances d'hiver, faisant le constat du peu d'enfants encore scolarisés en maternelle à l'école Malraux, la médiatrice scolaire et la volontaire en service civique ont mis en place pendant deux semaines **des ateliers de sensibilisation et des accompagnements individuels** des enfants en maternelle sur un bidonville particulièrement difficile.

Nous observons tout de même après 3 ans de médiation scolaire des améliorations réelles quant à l'implication de certains parents qui sont en lien direct avec les enseignant.es, les directrices des écoles mais ils restent trop peu nombreux.

- **Les conditions d'accès matérielles à l'école**

Les conditions matérielles d'accès çà l'école se centrent sur les questions liées à la cantine et au transport scolaire. Effectivement, en dehors des élèves après la 3^{ème}, il n'y a pas de difficultés particulières pour procéder aux inscriptions scolaires.

La cantine scolaire à l'école primaire est accessible grâce à un tarif social (0, 50 €) pour les personnes vivant des minima sociaux ou n'ayant aucun droit ouvert. A priori, le coût n'est donc pas un frein une fois que les familles ont accepté l'importance de l'école. Néanmoins, certaines familles cumulent des dettes et renoncent à la cantine.

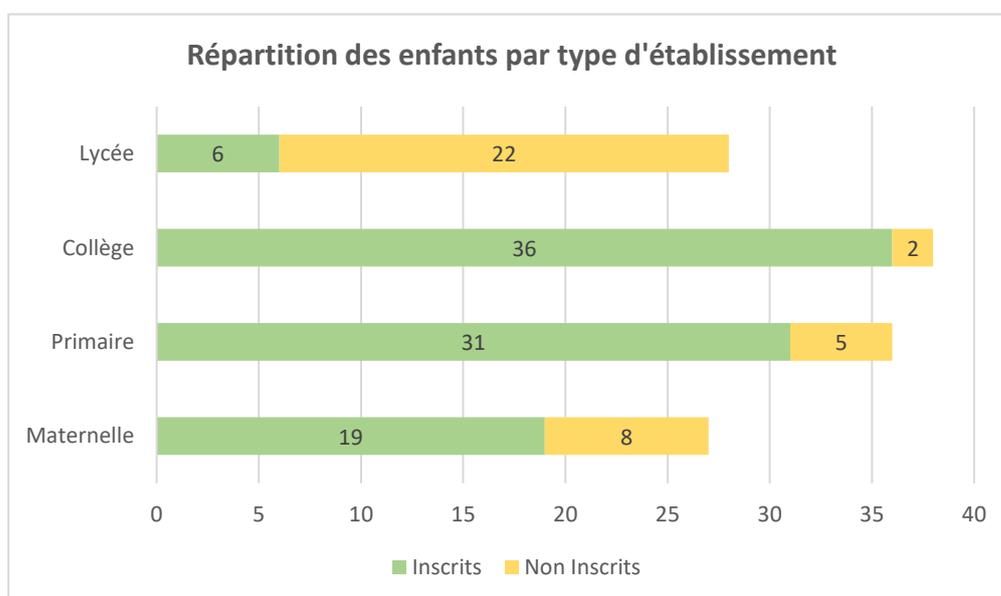
Les transports : à condition de faire la carte, le réseau de transport urbain montpelliérain est gratuit pour les moins de 18 ans. La difficulté réside dans la mobilisation des parents pour faire ladite carte mais aussi et surtout dans l'éloignement des établissements scolaires de certains lieux de vie. Pour 3 bidonvilles, l'éloignement des premiers transports communs accessibles est un véritable

problème. Par exemple pour les enfants du bidonville de la Banquière (entre 10 et 12 enfants scolarisés), il faut marcher 30 minutes pour avoir accès au tram. Pour les familles qui vivent sur le bidonville Zénith le Retour, la difficulté est dans la dangerosité de la voirie pour se rendre à l'arrêt de bus. Ensuite la difficulté réside dans le peu de passage de ce bus le matin.

Sur ces deux questions, la mairie consciente des difficultés organise des réunions mais sans pour autant aboutir à une solution satisfaisante.

2 A l'école : principales problématiques identifiées

Plusieurs défis sont encore très présents : comment prendre en compte les élèves en très grand retard et faire en sorte qu'ils et elles trouvent une place à l'école et surtout, au collège ? Comment travailler à la régularité de la scolarité que ce soit avec les écoles et les parents ? Comment l'école prend-elle en compte les difficultés sociales des enfants sans fabriquer du retard voire du handicap scolaire ?



Plusieurs difficultés sont identifiées :

- **Le manque d'évaluations en primaire**

Quasiment tous les enfants suivis par l'association AREA sont admis en classe supérieure, indépendamment de leur niveau scolaire ou de leur assiduité. Les maintiens sont rejetés systématiquement par manque de présence des élèves. On retrouve ainsi des élèves non-scripteurs et non-lecteurs en collège ou en lycée alors qu'ils ont fait toute leur scolarité en France

Un cercle vicieux se met en place : les élèves sont trop absents pour être évalués, passent en classe supérieure et continuent le décrochage par rapport aux élèves de leur classe d'âge. Le passage systématique à la classe supérieure empêche également les détectations de troubles et les réorientations possibles vers des dispositifs plus adaptés.

Néanmoins, il est à noter une évolution positive : certains élèves ont pu être maintenus l'an dernier

pour soutenir leurs apprentissages. De même pour plusieurs élèves bénéficiant des dispositifs UPE2A, les équipes éducatives envisagent des maintiens afin de consolider la lecture et l'écriture et limiter le nombre d'élèves non-lecteurs et non-scripteurs.

La difficulté se pose aussi sur la sanction de l'absentéisme. Une réflexion a été amorcée l'an dernier avec le rectorat en nous basant sur la circulaire du 24 décembre 2014 mais pour le moment, les pratiques ne sont pas homogènes d'un établissement à un autre, et il est rare que les procédures prévues par les textes soient appliquées. Les élèves et leurs parents passent encore trop souvent à travers les procédures requises.

- **Mettre en place une orientation adaptée à la situation scolaire de l'élève**

En primaire et au collège, les difficultés d'accès au dispositif UPE2A qui permet un renforcement dans l'apprentissage du français. Depuis bientôt 2 ans, l'éducation nationale limite la durée d'accès à ce dispositif à 2 ans. Pourtant ce dispositif est souvent le plus adapté aux enfants que nous accompagnons.

A l'école primaire, 13 élèves dont 9 accompagnés par AREA bénéficiaient d'une prise en charge UPE2A à l'école Michel de L'Hospital jusqu'en février 2023. Du jour au lendemain, les élèves ont perdu leurs heures d'accès pour des questions d'organisations internes à l'EN. Ni l'école, ni les parents ni les élèves ni les associations n'ont été averties. Les effets délétères sont importants pour les enfants comme pour leurs enseignant.es en classe ordinaire qui se trouvent démunis dans l'accompagnement à leur proposer.

Il est également important ici de souligner qu'au collège Joffre, seul.es 3 élèves bénéficient officiellement d'une prise en charge en classe UPE2A-NSA mais pour les ancien.nes élèves du dispositif qui se sont trouvés du jour au lendemain en classe ordinaire en 4^{ème} et 3^{ème}, des emplois du temps ont pu être aménagés pour qu'ils reviennent de temps en temps dans le dispositif. **Malheureusement pour la majorité le passage en classe ordinaire a été trop difficile et ils ont décroché rapidement.** Ces aménagements ne sont pas suffisants pour que les élèves se trouvent dans un parcours scolaire où ils apprennent et qui fasse sens. Cette expérience montre à quel point il est important d'anticiper les passages des dispositifs aux classes ordinaires et de les accompagner.

Seuls six élèves ont été orientés dans des lycées en septembre 2022. A la fin de l'année scolaire, trois élèves ont poursuivi leur scolarité. Une élève cherche à se réorienter dans une autre filière et deux élèves ont bénéficié d'un dispositif Mission de lutte contre le décrochage scolaire à l'année et font des orientations en CAP.

Nous avons rencontré de grandes difficultés pour scolariser les élèves après leur 3^{ème}. Il s'agit d'élèves qui sont en obligation scolaire et qui soit n'ont pas eu d'affectation à la fin de leur 3^{ème}, soit qui ont eu des affectations qui ne leur convenaient pas.

Pour les autres élèves sans affectation, cela a été beaucoup plus difficile. Nous avons fait des démarches auprès de leurs collèges d'origine puis, face à l'absence de réponse, au service d'affectation du rectorat. Pour deux d'entre eux, nous n'avons jamais eu de réponse. Nous avons fini par obtenir une réponse fin mars pour un troisième élève alors que la demande datait d'octobre. Pour pallier le manque de place en lycée professionnel et pour soulager les collèges dont les effectifs de 3^{ème} étaient exceptionnellement élevés, le rectorat a mis en place une classe-relais dans un

lycée professionnel. Cependant cette classe a ouvert en janvier avec peu de places et certains enfants que nous avons orientés (en obligation scolaire et en attente de place depuis le mois d'octobre) n'ont pas été pris. Aucun critère objectif identifiable n'a justifié ce refus.

3 Les projets mis en œuvre

Les établissements scolaires mettent en place certaines actions afin de soutenir la scolarité des enfants en grand retard scolaire. Plusieurs dispositifs sont mobilisés à ce titre : Lecture plus, les projets Mission de lutte contre le décrochage scolaire, Devoirs fait...

Il faut noter l'importance des équipes pédagogiques pour coordonner ces dispositifs et en faire un tout cohérent qui bénéficie aux enfants. **L'expérience du collège de Port Marianne est à ce titre exemplaire.** Les élèves ont pu bénéficier d'un emploi du temps avec des ateliers de français animés par des enseignant.es du collège dans le cadre de « lecture plus », un temps sur la vie du collège avec la CPE, un atelier au CDI avec la documentaliste et un atelier en cuisine avec le chef du collège. En deuxième partie d'année, des assistant.es pédagogiques sont intervenu.es auprès des élèves : il s'agit d'étudiant.es en master MEEF qui avaient pour mission de soutenir les élèves dans les cours en classe ordinaire. Cette dynamique d'établissement avec une implication forte des équipes éducatives, de la vie scolaire, de la direction et de divers acteurs tels que le chef cuisine a eu un réel impact sur la scolarité des élèves. Sur 6 élèves scolarisés, un seul a été complètement décrocheur sur l'année. Pour les autres, on a pu noter une réelle prise en compte de leurs difficultés à trouver leur place au collège, à s'y sentir bien. L'exemple du collège Port Marianne montre à quel point il est important que l'ensemble des acteurs de l'établissement se mobilisent et notamment la vie scolaire afin que ces dispositifs fonctionnent et soient bénéfiques aux élèves.

Dans ce cadre, et en lien avec les partenaires impliqués sur ces enjeux de scolarisation, AREA met en place différentes actions. Ces actions ont été portés dans le cadre du projet « intervalle » (voir plus bas)

- **L'atelier de remobilisation au collège des Aiguerelles**

Depuis septembre 2021, AREA mène, en partenariat avec l'association 2ChosesLune, un projet au collège des Aiguerelles. L'objectif est d'ouvrir un espace hebdomadaire aux élèves repérés par les associations et les équipes du collège pour leur absentéisme ou en grande difficultés en classe. Cette action est financée dans le cadre du projet « intervalle » (voir ci-dessous)

Un groupe d'environ dix élèves a été ciblé cette année avec un noyau de 5 élèves très assidus. La médiatrice scolaire et un travailleur social d'AREA animent ce temps. Iels se sont formé.es à une méthode d'animation PRODAS (Programme de développement affectif et social) qui permet de mettre en place des groupes de parole avec les élèves. Les ateliers alternent entre temps de discussion, questions d'actualités où élèves et animateurices échangent des actualités repérées dans la semaine, des temps de parole et des jeux. De nombreuses thématiques ont pu être abordées avec les élèves que ce soit sur l'école ou sur des thèmes généraux (racisme, émotions, la famille, la religion, le système politique en France etc...). L'implantation une fois par semaine au collège a

permis également de tisser des liens avec les enseignant.es, la vie scolaire, l'administration etc... et de faire un suivi individuel des élèves plus efficient.

- **Le soutien scolaire du mercredi, dans les locaux d'AREA**

Cette action est née des besoins observés des enfants d'avoir des espaces d'apprentissage à-côté de l'école qui puissent appuyer leurs savoirs ou bien – pour celles et ceux pour lesquels l'école est plus difficile, de prendre du plaisir à apprendre. Deux membres de l'équipe dédient leur mercredi à ce temps et utilisent des outils d'éducation populaire et s'inspirent des pédagogies Freinet en s'appuyant sur la coopération entre élèves et en imaginant des outils comme un journal comme espace de production d'écrits, de dessins ou autres avec les enfants et de transmission avec les écoles et les parents.

Pour donner une nouvelle dynamique et l'envie aux enfants de revenir, nous avons imaginé des ateliers un peu plus ludiques et moins scolaires où nous avons par exemple participé à des Olympiades organisés par la ville de Montpellier dans le cadre des Maison Pour Tous.

Des enfants ont intégré l'atelier en cours d'année et sont dans une forte demande d'apprentissage, d'autres enfants qui n'avaient pas ou peu accroché en début d'atelier sont revenus et ont d'autant plus été assidus. Enfin, cet atelier est aussi un « sas » pour des enfants avant que l'inscription à l'école soit effective.

Pour 2023, nous prévoyons de renforcer cet espace pour les collégien, en particulier les 3èmes afin de pouvoir travailler plus en amont leur orientation.

4.4.3 Le projet « espace intervalle » : l'animation collective en soutien du travail social

Le projet de l'Espace Intervalle est pensé pour que les actions collectives viennent renforcer notre accompagnement social individuel et vice-versa. A cette fin, 1 ETP est réparti entre deux salarié.e.s d'AREA avec l'implication de l'ensemble de l'équipe. Il s'agit d'une fine imbrication entre accompagnement individuel et actions collective. Un jeune en service civique à AREA a également participé à des activités. Ce projet a été proposé dans le cadre de France Relance et est co-financé par la CAF et la Ville de Montpellier.

Il s'agit de proposer un espace différent aux personnes que nous accompagnons, avec d'autres outils que ceux de l'accompagnement social individuel. Les actions collectives permettent une autre compréhension des situations et la relation avec les personnes qui vont renforcer l'accompagnement individuel.

Le lien de confiance que nous avons déjà avec les familles et les jeunes du fait de l'accompagnement individuel nous a permis dans un premier temps de mettre en œuvre nos actions plus facilement.

Nous avons choisi de travailler 4 axes, dont les actions sont transversales : le soutien à la scolarité, l'accès aux loisirs et à la culture, le soutien à l'émancipation des jeunes et des femmes, et l'accompagnement à la parentalité.

Au cours de l'année 2022 nous avons menés 110 actions pour une file active de 139 personnes de 0 à 52 ans. Un tiers de nos actions ont concernés les 6-11 ans et un autre tiers les 12-15 ans.

Type d'actions	Scolarité	Accès aux loisirs	Parentalité	Club Jeunes filles	Club Jeunes mixtes
Nombres de séances	42	28	5	15	20
Nombres de personnes	55	82	25	16	64

Axe 1 : Soutenir la scolarité

L'objectif est d'amener ou de ramener les enfants vers l'école en leur donnant l'envie d'apprendre, de créer du lien avec les enfants et leurs parents, d'impliquer ces derniers et de travailler en lien avec les écoles. Il s'agit de mêler les actions de la médiation scolaire et d'animation dans l'objectif de soutenir l'accompagnement social et vice versa. Le projet permet de mener des actions à la frontière entre les trois champs et de sortir du cadre purement scolaire, de travailler les mêmes axes avec des outils différents.

L'axe de soutien à la scolarité se décline en trois projets : le soutien scolaire à AREA, le Kamishibai et l'action au collège des Aiguerelles. L'objectif général est de faciliter la réussite scolaire : donner l'envie d'aller à l'école, soutenir les apprentissages, mais aussi permettre l'expression des difficultés rencontrés pour trouver des solutions.

Ces actions sur du temps scolaire et/ ou périscolaire permettent une connaissance individuelle de chaque enfant ainsi que de sa situation scolaire, et d'aller plus loin que l'assiduité sur la question des apprentissages par exemple.

Axe 2 : Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture

Au-delà de proposer aux personnes des temps conviviaux dans lesquelles elles y trouvent du plaisir, l'accès aux loisirs et à la culture est à la fois un objectif et un outil pour renforcer notre action éducative, travailler l'émancipation, la citoyenneté et le vivre ensemble. Les propositions sont travaillées en fonction des problématiques repérées dans le cadre de l'accompagnement social.

Trois objectifs pédagogiques sont visés :

- La création des temps conviviaux
- La découverte de son environnement et sont appropriation
- Le développement des compétences sociales et affectives

Ces activités ont lieu en dehors des temps scolaires, sur les lieux de vie des personnes ou à l'extérieur.

- **Animations sur sites à Ikéa et Zénith 2 et la banquière.**

La priorisation de ces trois lieux s'est faite autour du repérage de problématiques liées à la protection de l'enfance. Les interventions sont quasi-hebdomadaires. Le public cible de ces ateliers sont avant

tout les enfants mais possiblement n'importe quelle personne vivant sur le lieu.

A Ikéa et Zénith 2 un des objectifs pédagogiques est de pouvoir faire vivre aux enfants des jeux qu'ils peuvent ensuite reproduire sans nous soit sur le bidonville/squat, soit dans la cour de récréation. Il faut ainsi comprendre les règles, les appliquer, dans l'objectif de reproduire le jeu et éventuellement le détourner.

Nous avons également développé un partenariat avec l'Association « Les Petits Débrouillards » association d'éducation populaire à la culture scientifique et technique qui a animé 6 ateliers en 2022.

- **Les sorties en extérieur**

En plus des activités sur sites, nous avons effectué 7 actions « sorties extérieures » auxquelles ont participé 36 enfants. (zoo de Montpellier, accompagnements vers le centre ado de la Gerbe, sorties foot 1 tournoi inter-associatif avec La Boussole et sortie bowling). Ces sorties ont principalement lieu lors des vacances scolaires ou les mercredis et sont adaptés aux âges et aux envies repérées.

Nous avons pu également faire 2 sorties au parc aquatique le lagon bleu avec 31 enfants et jeunes adultes, 3 sorties au laser game dont une en famille.

Il s'agit tout d'abord tout d'abord de partager des moments agréables avec les groupes. Mais surtout de permettre et de faire découvrir de nouvelles activités, de repérer les possibilités, de visualiser le trajet. Ainsi les enfants peuvent découvrir la ville différemment, apprendre à se repérer dans l'espace.

Nous avons constaté que plusieurs adolescents, ou parents d'enfants, avaient repérés les lieux d'activités afin de les reprogrammer sans nous, que ce soit en famille ou entre ami.e.s.

Axe 3 : Soutenir l'insertion sociale et le processus d'émancipation des jeunes et des femmes

Nous développons des activités en dehors des temps scolaires à destination des adolescents à travers des « **Club Jeunes** » dans lequel nous utilisons le collectif pour créer du lien et d'amener à construire un projet. C'est un outil pour travailler l'autonomie, se construire comme citoyen.ne et renforcer le pouvoir d'agir. Il nous a semblé important pour ce faire de travailler à la consolidation et le développement des compétences affectives et sociales, et par là même les rapports femmes-hommes. Et ce d'autant plus que les questions autour de la vie sexuelle et affective sont des sujets récurrents abordés par les jeunes.

Le Club Jeunes est à géométrie variable, les groupes se créent par la combinaison de différents facteurs : l'identification de jeunes selon certaines problématiques et en fonction des affinités. Ils et Elles habitent sur différents lieux de vie et ne se connaissent pas forcément.

Méthodologie : Nous accueillons d'abord les jeunes lors d'un temps de réunion durant laquelle s'organise la prochaine sortie : où, quand, la date, effectuer la réservation, tout en communiquant en groupe. Ainsi les jeunes sont impliqués dans la préparation de l'activité et en sont acteurs. Nous les soutenons également dans l'implication de leurs parents à travers l'organisation de la transmission des informations sur la sortie et la signature de l'autorisation parentale. En fin d'activité

nous faisons un bilan de la sortie avec le groupe.

- **Groupes en mixité**

Ces temps nous permettent de travailler sur les rapports que les jeunes peuvent avoir entre eux – domination, genre, moquerie – ainsi que leur positionnement avec l'adulte. Ainsi nous avons pu proposer à des groupes variés de nombreuses activités : à l'espace jeux vidéo de la médiathèque, au bowling, au laser game. Certains adolescents ont aussi participé au tournoi de football de l'association la Boussole et sont allés à l'accueil « ados » de l'association la Gerbe.

18 actions, qui mélangent réunions et activités, ont été réalisées et 53 jeunes filles et garçons y ont participé.

- **Le groupe « filles ! »**

L'objectif est de pouvoir proposer aux adolescentes, souvent mobilisées par les charges familiales, un espace d'accès aux loisirs et de soutien à leurs difficultés. Les jeunes-filles qui participent à ce groupe ont entre 12 et 15 ans. Il est constitué d'un noyau dur de plusieurs adolescentes qui viennent très régulièrement et qui ont appris à se connaître au fur et à mesure. Ce groupe s'est constitué à la demande certaines d'avoir un espace sécurisant entre elles. Cependant, elles ne sont pas cantonnées à ce groupe, la plupart d'entre elles sont également présentes dans les groupes mixtes.

Il s'agit d'un outil grâce auquel les jeunes filles qui ont globalement moins accès aux activités extérieures que les garçons peuvent accéder aux loisirs, se faire plaisir en sentant moins de pression sociale et discuter plus librement de différents sujets et notamment des rapports hommes/femmes.

9 actions ont été réalisées et 14 filles ont été au trampoline, à la plage, au festival FISE, à la piscine et à la patinoire.

- **Difficultés rencontrées à la mobilisation des adultes**

La création d'un groupe de femmes est également en projet, partant de la demande de nombreuses femmes de passer un moment de détente entre elles.

Nous avons néanmoins rencontré des difficultés dans la mise en place de l'action. La majorité des femmes sont souvent à la fois mères, travailleuses, maîtresses de maison et portent beaucoup la responsabilité des démarches administratives. Celles qui travaillent occupent fréquemment des postes de femmes de chambre avec des jours de congés qui varient d'une semaine à l'autre. Il est donc compliqué de former des groupes pour des activités. Cependant, ce projet reste un objectif pour la suite car la demande de femmes en ce sens existe.

Axe 4 : Accompagner la parentalité

Certain.e.s habitant.es questionnent les relations familiales et expriment des besoins de soutien psychologique. Au - delà du travail avec le Conseil Départemental, nous avons réfléchi à des actions de soutien en collectif. Nous n'avons pu réaliser qu'une seule sortie « famille » en 2022. Celle-ci a eu lieu à l'aquarium de Montpellier et a réuni 22 personnes dont 6 mères de famille (aucun père). Plus globalement, comme en ce qui concerne la mobilisation d'un groupe de femmes, nous sommes en difficulté pour mobiliser les adultes sur nos actions.

- **Partenariat avec l'APPART34**

L'association de psychologues propose déjà dans ses locaux un espace pour prendre soin des parents et des relations parents-enfants. Pour l'APPART34 prendre soin de la parentalité passe avant tout par l'écoute des personnes dans leur singularité. Le « prendre soins des parents » nécessite un accompagnement vers leur propre manière d'habiter leur parentalité dans le maintien des liens enfant/famille. Ainsi, nous avons co-construit un projet mêlant ateliers collectifs et actions d'aller-vers sur sites afin que l'APPART soit identifié par les personnes.

A plusieurs reprises nous avons accompagné les psychologues sur le bidonville Zénith-le-retour pour rencontrer les parents. Si cet « aller-vers » a permis une première prise de contact, rapidement le bidonville s'est trouvé inadapté à des discussions dans un espace sécurisant.

Ainsi, à compter du mois d'octobre 2022 le dispositif « **pâtes au beurre** » de l'APPART est mis en place dans les locaux d'AREA 1 fois par mois. Un binôme de psychologues accueille les personnes qui le souhaitent lors d'une permanence collective pour échanger sur les questions et préoccupations des familles concernant leurs enfants et leurs relations familiales. Cette première écoute doit permettre si nécessaire une orientation vers les dispositifs existants.

- **Les autorisations parentales, un outil de discussion.**

De nombreuses actions mises en place nécessitent la signature d'autorisations parentales. Il s'agit d'un bon outil pour rencontrer, connaître les parents et aborder des sujets concernant leurs enfants. Elles viennent par moments questionner et révéler des situations préoccupantes. Par exemple, sur un site nous avons rencontré des difficultés à faire signer les autorisations parentales, les parents étant souvent absents et les enfants laissés seuls sur le bidonville. Nous avons alors rencontré les parents pour travailler sur ce problème, et pour une famille cela s'est traduit par une IP et un travail ad hoc.

L'année prochaine nous souhaitons développer les sorties avec les familles et créer des moments de convivialité, afin de renforcer le soutien aux familles que propose l'espace intervalle à travers le collectif.

Le projet « espace intervalle » offre un autre outil que l'accompagnement social individuel pour échanger sur les préoccupations des familles que nous accompagnons. Il participe à créer ou à renforcer le lien entre les travailleurs et travailleuses sociales et les personnes accompagnées en partageant des moments conviviaux qui bénéficient aux personnes accompagnées mais aussi aux travailleurs et travailleuses sociales.

4. CHANGER LE REGARD

L'apport des sciences sociales est à la fois central et transversal à tout le projet d'AREA : il s'agit d'améliorer la connaissance des populations vivant en bidonville et d'optimiser le travail social grâce aux apports de la sociologie. Il s'agit aussi d'apporter des éléments scientifiques objectifs à la connaissance des populations vivant en bidonville et de les médiatiser, de manière à déconstruire les préjugés et à mettre l'accent sur les réussites du travail social.

Le travail partenarial avec le LEIRIS (Laboratoire d'Études Interdisciplinaires sur le Réel et les Imaginaires Sociaux) de Paul Valéry, de l'Université Paul Valéry permet de formaliser une réflexion scientifique sur certaines thématiques. Ce partenariat a été formalisé par une convention de recherche. Depuis 2018, les membres de l'équipe d'AREA donnent un module de « sociologie du bidonville » auprès des étudiant-es en Master 2 de sociologie, et nous accueillons régulièrement un-e étudiant.e en stage.

4.1. Recherche-Action : la ville et ses biffin.es

Au dernier trimestre 2022, AREA a mené une recherche-action sur le marché aux puces de la Paillasses, en s'intéressant aux biffins et aux autres acteurs du marché. Cette recherche-action est le fruit d'un travail mené par AREA en partenariat avec le LEIRIS (Laboratoire d'Études Interdisciplinaires sur le Réel et les Imaginaires Sociaux) de l'Université Paul Valéry. Elle est financée par la Fondation Abbé Pierre et AREA.

La nécessité de réfléchir autour de la pratique de la biffe à Montpellier s'est imposée à partir d'un constat tiré de notre pratique quotidienne d'accompagnement social global de personnes vivant en bidonville. La biffe est une « *activité marchande de revente d'objets usagés qui proviennent de la récupération suite à un abandon, un don ou un échange* ». La « biffe » est une activité économique productrice d'identités diverses, négatives ou positives, permettant aux personnes vivant en situation de précarité de conserver autonomie et sentiment de légitimité.

Cette recherche-action trouve sa source dans des questionnements autour de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale et promouvant une plus grande participation et implication des personnes accompagnées. Elle se démarque des recherches conventionnelles « en posant le changement de l'objet comme objectif à part entière de la recherche ».

Ainsi, ce qui guide la recherche-action n'est ni idéologique, ni la connaissance pure mais la résolution d'un problème concret rencontré par les acteurs du terrain. Les biffin-es de Montpellier pratiquent une activité économique leur permettant de subvenir partiellement à leurs besoins, tout en rendant

accessibles des biens de consommation aux acheteurs les plus précaires. Parallèlement, il n'existe que peu d'espaces de vente autorisés et ces derniers sont de plus en plus fréquemment fermés. Les institutions, à l'instar de nombreux acteurs associatifs, y voient essentiellement une « économie de la misère », un espace marginal où se développent des comportements anormaux (déviance, recel, violence), une activité hors du cadre de l'insertion socio-économique normée.

Les questions auxquelles cette recherche-action tente d'apporter quelques éléments de réflexion sont les suivantes :

- Que se joue-t-il sur le marché aux puces de la Mosson en termes économiques, sociaux et politiques ? L'expérience d'AREA et d'autres acteurs spécialisés dans la biffe démontre un intérêt certain de cette pratique en ce qui concerne ces différents champs.
- Quelles sont les dynamiques sous-jacentes aux processus d'indésirabilité des biffin-es dans l'espace public ?
- Quelles propositions permettraient de réaffilier cette activité économique - et les vendeurs et acheteurs qui y participent - à l'espace urbain en répondant aux problématiques de conflits d'usage ; quelles en seraient les conséquences (en se fondant notamment sur les principes d'auto-organisation non formalisés déjà en oeuvre sur le marché) notamment au regard des problématiques soulevées par les institutions.
- Comment envisager le marché aux puces comme un espace susceptible d'étayer l'aller-vers dans le cadre du travail social ?

Pour répondre à ces premières interrogations, la recherche-action a été menée de janvier à juin 2022 en mobilisant trois outils d'enquête :

- L'observation : durant 4 mois nous nous sommes rendus sur le marché aux puces le dimanche, qu'il soit formel ou informel.
- Les entretiens : des entretiens ont été effectués auprès des vendeurs, que ce soit sur le marché ou sur leurs lieux de vie. Quatorze entretiens ont été approfondis et de nombreux autres, informels, ont été menés auprès des vendeurs lors du marché.
- Les questionnaires : 79 questionnaires ont été réalisés auprès des acheteurs et ont fait l'objet d'un traitement statistique.

[Le résultat de la recherche « La ville et ses biffin.es » est disponible sur le site d'AREA.](#)

4.2. Intervention dans le Master 2 de Sociologie

Comme chaque année depuis 2018, AREA intervient à l'Université Paul Valéry dans le cadre d'un module de Sociologie de Bidonville du Master 2 « changement social » sous la direction de Denis Fleurdorge.

L'intervention de huit heures réparties au premier semestre, permet aux travailleuses et travailleurs sociaux d'AREA d'échanger avec les étudiants de sociologie autour des processus exogènes et endogènes de la « fabrique à identités ». Ce module vise en un premier temps à montrer les processus

de création de l'identité sociale puis à évaluer les réponses qu'y apporte le bidonville pour enfin s'intéresser aux stratégies individuelles des habitants.

Chaque année, un focus particulier est proposé : le rapport à l'école, les dynamiques induites par la pratique de l'éco-recyclage, ce qu'habiter veut dire... autant de domaines qui permettent de montrer comment le bidonville s'inscrit comme un quartier de la ville, un espace singulier producteur de normes et défini par les politiques locales.

Dans le cadre de ces interventions, le bidonville est étudié :

- En tant qu'espace produit tout d'abord. Le bidonville est produit non seulement par les habitants qui le construisent, mais également par la façon dont la ville traite ses précaires. L'organisation spatiale de chaque bidonville de la ville de Montpellier est singulière et informe du rapport de ses habitants à la ville.
- En tant qu'espace producteur de réalité sociale ensuite. Par un effet de rétro-action, le bidonville va produire des effets sur son environnement et ses habitants. Producteur de normes en réponse il va tisser des liens singuliers avec son environnement urbain : économiques, sociaux, politiques... Le rôle des biffins ou encore le travail des femmes sont à cet égard signifiants.

4.3. Intervention dans les formations de travail social

L'équipe d'AREA est intervenue sur 3 journées dans des formations de moniteur.trices éducateur.trices (Céméa) et éducateur.trices spécialisée (IRTS).

Ces interventions ont pour objectif de réfléchir ensemble au travail social auprès de personnes en situation de précarité, et déconstruire plus spécifiquement les représentations concernant les bidonvilles.

Il s'agit aussi de faire connaître notre méthodologie et nos positionnements : dans le paysage Montpelliérain nous sommes une petite structure du travail social, avec la spécificité de l'apport des sciences sociales.

Table des acronymes

AHI	Accueil Hébergement Insertion
AME	Aide Médicale d'État
ARS	Agence Régionale de Santé
ASAV	Association pour l'Accueil des Voyageurs
CAO	Centres d'Accueil et d'Orientation
CASNAV (Education Nationale)	Centre Académique pour la Scolarisation des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés et des Enfants Issus de Familles Itinérantes et de Voyageurs
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale (Mairie)
CD	Conseil Départemental
CMU	Couverture Maladie Universelle
CPAM	Caisse Primaire Assurance Maladie
DAHO	Droit à l'Hébergement Opposable
DALO	Droit au Logement Opposable
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
FLE	Français Langue Étrangère
FNASAT	Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du voyage
FSE	Fond Social Européen
IAE	Insertion par l'Activité Économique
IPEICC	Peuple et culture. Association de Jeunesse et d'Éducation Populaire
MDS	Ménages en Difficultés Sociale (commission)
MLI	Mission Locale d'Insertion
NSA	Élèves non ou peu Scolarisés Antérieurement
OQTF	Obligation de Quitter le Territoire Français
PAF	Police aux Frontières
PASS	Permanence d'Accès aux Soins de Santé
PE	Pôle Emploi
PIJ	Point Information Jeunesse
PMI	Protection Maternelle et Infantile (Conseil Départemental)
PSSR	Promotion de la Santé Sexuelle et Reproductive
PUMA	Protection Universelle Maladie
RSA	Revenu de Solidarité Active
RSI	Régime Social des Indépendants/Sécurité Sociale des Indépendants
SAAM/SA3M	Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole
SCHS	Service Communal d'Hygiène et de Santé (Mairie)
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
UPE2A	Unité Pédagogique Pour Élèves Allophones Arrivants
URO	Union Régionale des Organismes d'Habitat Social (Bailleur social)
UTAG	Service Sociale des Personnes Âgées (Conseil Départemental)

AREA
Association Recherche Education Action

12, rue Castilhon
34 000 Montpellier

Tel: 09 82 28 44 99

Site internet: area-asso.org



Financé par

